



HAL
open science

Origines du mot comptabilité

Jacques Richard

► **To cite this version:**

Jacques Richard. Origines du mot comptabilité. Journées d'Histoire de la Comptabilité et du Management, 2010, France. halshs-00465984v2

HAL Id: halshs-00465984

<https://shs.hal.science/halshs-00465984v2>

Submitted on 6 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Origines du mot comptabilité (article en préparation)

(Jacques Richard Professeur à l'Université Paris Dauphine)

Au-delà des simples allusions à la question que l'on peut trouver dans un grand nombre de livres et d'articles l'étude spécifique des mots qui désignent la comptabilité dans différentes langues et de leur étymologie est relativement récente et fragmentée ; ainsi , Baladouni publie, semble-t-il le premier, en 1984, un article dans « The Accounting Historians Journal »(Vol 11,Number2,p 101-109) spécifiquement dédié à l'étymologie de certains termes comptables de la langue anglaise en s'appuyant sur l'illustre « Oxford dictionary of English etymology » de Onions(1966) . On peut sans doute trouver de telles études pour les mots utilisés dans d'autres langues, ou, à défaut, consulter directement leurs dictionnaires étymologiques respectifs comme le « Duden » pour l'Allemagne, le « Fasmer » pour la Russie, le « Dubois,Mitterand et Dauzat », pour la France etc. Reste que toutes ces sources isolées ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble de la question. L'objectif de cet article est d'entreprendre une étude comparative systématique à l'échelle mondiale et de répondre à cinq questions principales.

Première question : quels sont aujourd'hui les vocables effectivement utilisés pour désigner la comptabilité dans les différentes nations qui existent sur le globe terrestre ?

Deuxième question : peut-on classer ces vocables en grandes familles et, si oui, ces familles correspondent-elles aux familles de langues que proposent traditionnellement les linguistes ? Par exemple les mots utilisés en Israël et dans les pays de langue arabe sont-ils « proches » du fait que ces pays utilisent des langues apparentées à la famille de langue dite sémitique?

Troisième question : quelles sont les familles de mots (coïncidant ou non aux familles linguistiques) les plus parlées au monde ? Par exemple le radical « count » qui appartient au mot « accounting » est-il un radical dominant à l'échelle mondiale du fait de l'emprise actuelle des pays dits « anglo-saxons » dans la formulation des règles comptables internationales ? Autrement dit il y a-t-il une correspondance entre la « popularité » d'un mot (entendue comme le nombre de gens qui le parlent) et la domination politique et économique d'une nation ou d'un groupe de nations à l'échelle mondiale?

Quatrième question:quelles sont les racines des mots (ou familles de mots) actuellement utilisés et quels sont leurs sens ? Cette plongée dans l'histoire des mots et cette recherche de leur sens est une tâche classique de la linguistique traditionnelle qui s'efforce notamment de montrer que les mots ont une fonction essentielle de représentation des objets ; mais cette fonction est niée par certaines écoles de linguistes qui attribuent une fonction symbolique pure aux mots et qui donc relativisent ou même nient l'importance de l'étymologie.

Cinquième question, à supposer qu'on puisse attribuer une signification aux différentes racines des mots « comptabilité », cette signification (ou ces significations en cas de pluralité) apportent-elles un éclairage unique ou des éclairages différents sur la nature de la « science comptable » ?

Au terme de cette étude on tentera de revenir avec Foucault (1966) sur le problème de la relation entre les mots et les choses et, avec Kant (1787), sur la question de l'objectivité de la comptabilité.

Première partie:les mots utilisés dans le monde pour désigner la comptabilité

Plutôt que de partir dans l'inconnu et d'aborder cette question sans ordre préétabli, nous prendrons pour référence une classification des langues établie par des linguistes et nous

examinerons, pour chacune des familles de langues proposées et chaque langue de cette famille, les noms utilisés pour le concept de comptabilité ; le problème est qu'il existe de nombreuses classifications des langues ce qui nous conduit à exposer d'abord ce problème avant de faire la sélection d'une classification et de pouvoir repérer les mots recherchés.

11 La diversité des classifications des langues et le choix proposé

Comme tout ensemble d'objets les langues peuvent être classées selon divers critères notamment d'ordre généalogique, typologique et aréal (Peyraube, (2003, p.7). L'approche la plus ancienne est l'approche généalogique dite aussi de l'arbre (Stammbaum) initiée par Lottner (1858) et Schleicher (1861) ; les familles de langues sont organisées hiérarchiquement en langues mères, filles et sœurs sur la base d'une statistique lexicale qui compare le vocabulaire de base et les radicaux des mots composant ce vocabulaire:les langues apparentées sont celles qui ont un grand nombre de vocables communs et dérivent de la même mère. L'approche typologique, fondée dès le début du XIXème siècle par les travaux de grammairiens comme Schlegel (1808), Bopp(1816), Rask(1818) et Grimm(1819),puis améliorée par les néogrammairiens découvreurs des lois de la phonétique tels que Saussure (1878) et Brugmann (1886) veut montrer qu'au-delà de la diversité généalogique on peut rapprocher les langues par l'observation de structures linguistiques communes en faisant apparaître, notamment, des langues agglutinantes (constituées de radicaux et d'affixes comme le turc),les langues flexionnelles (avec des déclinaisons et des conjugaisons comme le russe) et les langues isolantes (avec des combinaisons de monosyllabes comme le chinois). Enfin, l'approche aréale donne la priorité à des considérations d'ordre géographique en observant que l'homologie des langues peut résulter, non d'une origine commune, mais de relations entre elles (comme le soutenait dès 1872 Johannes Schmidt avec sa théorie des ondes – Wellen-Theorie-). Mais, selon Peyraube (2003, p.7), « quand on parle de classification des langues, on entend généralement une classification généalogique ou historique. C'est là le point de vue orthodoxe ».Nous nous plierons ici à cette orthodoxie en prenant comme base de notre étude une classification généalogique bien connue, la classification Freelang (2009), tout en nous réservant de faire ultérieurement un commentaire sur les problèmes posés par ce choix.

Selon Freelang on peut distinguer 23 familles de langues qui regroupent l'essentiel des langues connues parlées actuellement ou anciennement dans le monde ; ce sont les familles indo-européennes,basque, dravidienne, ouralienne, caucasienne, altaïque,japonaise, aïnu, coréenne, sino-tibétaine, austro-asiatique, afro-asiatique,nilo-saharienne, nigéro-kordofanienne, khoisienne, austronésienne, indo-pacifique, australienne, créole et pidgin, amérindienne, na -done, eskimo-alouétienne, paléo-sibérienne.

Dans notre étude nous excluons, malgré leur intérêt intrinsèque, certaines familles de langues parlées en Afrique comme les familles nilo-saharienne, nigero-kordofanienne et khoisienne car ces langues sont dominées dans l'activité quotidienne par d'autres langues **et infiltrées (par exemple en wolof on se sert du mot français).**

Pour les mêmes raisons nous excluons certaines familles de langues parlées en Amérique, en Sibérie ou dans le Pacifique comme les familles australienne, créole et pidgin, aïnu, amérindienne, nadone, eskimo-aléoutienne et paléo-sibérienne. La famille indopacifique et les langues néo-mélanésiennes, parlées en Papouasie –Nouvelle –Guinée, seront exclues en raison de leur nombre et du fait qu'elles sont mal connues même des linguistes (Encyclopédie Bordas, ci-après Bordas, 1994, p.3136): une étude sérieuse de ces langues relèverait d'un travail spécifique.

Nous concentrerons donc notre attention sur les 11 premières familles de la classification Freelang et la famille austronésienne (groupe indonésien) ; ces familles regroupent à elles seules la quasi- totalité des langues qui jouent ou ont joué un rôle effectif dans l'histoire ancienne et moderne de la comptabilité. Elles regroupent aussi plus de 90% de la population mondiale actuelle.

Pour analyser ces familles nous ne suivrons pas forcément l'ordre de la classification retenue par Freelang, ceci notamment pour pouvoir placer en premier des langues qui ont eu une influence sur d'autres langues (dans le contexte particulier de l'étude du mot comptabilité).

Nous nous poserons dans un premier temps deux questions principales :

-première question : est ce que le radical du mot comptabilité utilisé par les langues de chacune des familles et des sous familles linguistique considérées par Freelang est commun? Cette première condition devrait être observée pour que, dans le cadre étroit de notre étude sur la comptabilité, on puisse parler d'une famille ou tout au moins d'un groupe ou d'une branche de langues ;

-deuxième question, est que le radical du mot comptabilité est un vocable qui fait partie des radicaux de la famille linguistique à laquelle est rattachée la langue considérée dans la classification Freelang? Si cette condition est réunie, ainsi que la première (question précédente) alors on pourra dire que la langue considérée, répond, du point de vue du mot comptabilité, aux critères de la classification Freelang ; si ce n'est pas le cas alors on aura affaire à un emprunt à une autre famille linguistique qui pourrait dénoter une intrusion due à des influences externes économiques ou sociales.

Pour effectuer cette étude nos sources seront variables: utilisation de dictionnaires certes, mais en sachant qu'ils ne sont pas toujours au courant des évolutions des mots techniques ; d'où le recours aussi à des organismes de comptabilité (comme la CNCC), à des questionnements directs de traducteurs d'ambassades et à la lecture d'ouvrages de comptabilité des différents pays quand notre connaissance des langues concernées nous y autorise.

12 Etude des mots utilisés pour désigner la comptabilité par les différentes familles de langues de la classification Freelang

121La famille afro-asiatique

Cette famille comprend essentiellement le groupe des langues sémitiques:l'arabe, parlé dans de nombreux pays du Maghreb et du Proche-Orient, l'hébreu, parlé en Israël et l'amharique, parlé en Ethiopie ; nous n'étudierons pas les groupes de langues berbère, omotique et tchadique (haoussa) car ces langues, dans les pays concernés, sont dominées par d'autres langues (par exemple les langues berbères du Maghreb sont dominées par la langue arabe).

La présence de peuples parlant des langues sémitiques au moyen –orient remonte au moins à 3000 ans AC avec les Akkadiens qui voisinaient avec les Sumériens en Mésopotamie (Bordas p.113) ; par la suite d'environ 2000 à l'époque du Christ d'autres peuples développèrent des civilisations et des langues sémitiques particulières comme les Araméens (dont le Christ parlait la langue), les Cananéens, les Sabéens (EncyclopédieWikipédia –désignée ci-après par Wikipédia-, 2009, Article « Semitic »).

Parmi les Cananéens figuraient les Phéniciens et les Hébreux : ces derniers empruntèrent d'ailleurs aux premiers (par le truchement des araméens), leur alphabet pour développer l'écriture hébraïque ; les Sabéens, eux, connus par le fameux royaume de Saba, développèrent, avec d'autres tribus arabes situées plus au nord (comme les Nabatéens de Pétra), la langue arabe, qui finit aussi par emprunter aux phéniciens leur alphabet, mais dans une variante beaucoup moins proche que celle des hébreux (Wikipédia, 2009, article « History of the Alphabet ») ; mais cela n'empêche pas les linguistes d'affirmer la parenté de l'hébreu et de l'arabe, parenté dont nous allons vérifier l'existence en ce qui concerne le mot comptabilité . En arabe classique moderne comptabilité se dit « mouhasabat » (Moungeed , 1970 p.73) ; ce nom est dérivé du verbe « hasaba » qui comporte une racine trilitère HSB et dont l'un des sens principaux est compter (Reiz, 2008, p.1262)

En hébreu moderne le mot comptabilité se dit « heshbonout » (Cohn, 2009, p.152) ; en dépit des apparences ce mot est totalement apparenté au mot arabe correspondant ; en effet on peut reconnaître en début de mot les trois consonnes H, SH, B qui correspondent au trio HSB de la langue arabe (le SH étant mis pour le S) ; le fait que la langue arabe utilise généralement un préfixe « mou » pour indiquer des fonctions dérivées de verbes ne doit pas masquer la parenté des deux langues ; la quasi identité des deux langues apparaît mieux lorsqu'on précise qu'en hébreu compter se dit « hishiv » (Cohn, Larousse, 2009, p.153) très proche de l'arabe hasaba au « v » et aux voyelles près ; comme les voyelles ne jouent qu'un rôle secondaire dans les langues sémitiques (elles ne sont même pas indiquées dans les journaux) et comme le v(eit) final hébreu est interchangeable avec le b(eit) hébreu et le b(a) arabe (-ces consonnes dérivent toutes de l'alphabet araméen qui les écrivait de la même façon-) nous considérerons par la suite que nous avons affaire à une seule et même racine trilitère HSB. Cette racine trilitère HSB est très ancienne : on la trouve aussi bien dans la Torah (Genesis, XV, 6) que dans le Coran (sourate « Sad » XXXVIII versets 16-25 et 53 et sourate « Khafir » XL verset 40) avec le sens de compter.

En langue amharique c'est également la racine HSB qui est de mise, le mot comptabilité « « hisabmazegubayayaz » (ambassade d'Ethiopie à Paris, 2009) étant basé sur le mot « hisab » : compte. En conclusion on peut dire que les « langues comptables » arabe, hébraïque et amharique forment un groupe homogène, en conformité avec la classification des groupes de langues sémitiques ; on verra que cette situation est loin d'être le cas pour ce qui est des autres langues, notamment les langues indo-européennes.

122 La famille indo-européenne.

Cette famille comprend 9 groupes (sous familles) : indo-iranien, grec, italique/roman, celtique, germanique, balte, slave, arménien, et albanais ; comme les langues celtiques sont dominées par d'autres langues nous ne les étudierons pas.

1221 Le cas du groupe indo-iranien

Ce groupe, comme son nom l'indique, comprend les deux branches indo-arienne et iranienne. Dans les langues iraniennes (essentiellement le persan farsi parlé en Iran et l'afghan pashtou parlé en Afghanistan et au Pakistan) le mot comptabilité, contrairement à toute attente, n'est pas un mot de souche persane mais est dérivé de l'arabe : c'est le mot « hasabadaria » (CNCC, 2009) qui contient les mêmes consonnes de base HSB que son homologue « mouhasabe » usité dans les pays de langue arabe. Ceci vient du fait que le territoire correspondant à l'Iran, initialement contrôlé (dès 2000 avant JC) de peuples Aryens (Mèdes et Perses), a fini par être conquis en 637 par les arabes ce qui entraîna « une fusion des éléments arabes et persans » (Bordas, p.2582) qui perdurera lors des dominations ultérieures turque (1055) et mongole

(1405) ; quant à l'Afghanistan « terre d'invasion depuis les migrations indo-européennes du 3^{ème} millénaire »(Bordas p.59),il fut conquis par les turcs et les arabes au 10^{ème} siècle avant de tomber sous le joug des turco-mongols Gengis Khan (1220) et Tamerlan (fin du 14^{ème}), puis des Perses (1507).

Les langues de la branche indo-arienne contiennent principalement l'ourdou, l'hindi et le bengali, mais également d'autres langues qui leurs sont proches ; l'hindi est la langue officielle et nationale de l'Inde ; l'ourdou est la langue nationale du Pakistan et le bengali celle du Bangladesh. Toutes ces langues ont pour point commun de dériver du sanskrit : selon Bordas (p.5364) « l'hindi et l'ourdou sont en fait les deux versants d'une même langue » qui « ne diffèrent que par l'écriture (caractères nagari pour l'un et arabes pour l'autre),par certains éléments lexicaux (notamment religieux) et par l'identification à une culture ou à une religion (hindouisme pour l'un, islam pour l'autre) voire à un Etat »(Bordas, p.2363) ;le bengali lui, qui était le langage de Buddha,est fortement influencé par le sanskrit et s'écrit comme l'hindi en écriture nagari (Wikipédia,2009,article bengali).

Le cas le plus simple est celui de l'ourdou. Comme dans le cas du persan, le mot comptabilité, en ourdou n'est pas un terme dérivé d'une racine indo-européenne mais de l'arabe ; en effet comptabilité se dit « mouhasaba », le comptable étant le « muhasib, (Dictionnaire Babylon Anglais-Ourdou en ligne).Ceci n'est pas étonnant quand on sait que le Pakistan est un pays de religion islamique fortement marqué par la culture arabo-turque.

En langue bengali le mot comptabilité est aussi basé sur le mot arabe « hisab » (ambassade du Bangladesh à Paris 2009)

Le cas du hindi est beaucoup plus complexe. En effet cette langue recourt à deux vocables très différents pour désigner la comptabilité.

Il y a d'une part un mot d'origine sanskrite, le mot « lekha-karma » (Balbir et Balbir, 1992, p.859) ; et il y a, d'autre part, un mot « hisab » ou « hisab-karma » (Balbir et Balbir, 1992, p.1043) qui correspond clairement à la racine arabe « hasaba ». . Le fait qu'il y ait deux mots pour un seul concept est classique en hindi : Bakaya et Montaut (1994, p.X), montrent qu'il est fréquent d'utiliser un doublet pour désigner le même référent, « l'un d'origine sanscrite, l'autre d'origine arabo-persane ».

L'insertion d'un mot d'origine arabe dans cette langue héritière du sanskrit s'explique par des facteurs socio-politiques; après la civilisation des Gupta (vers 300 à 750) où la littérature sanscrite atteignit son apogée et une période médiévale (750-1200) de résistance aux envahisseurs musulmans, la péninsule indienne finit par tomber sous la domination des sultans turcs (prise de Delhi en 1192 par Mahmoud de Ghazni) jusqu'en 1526 ; or les turcs utilisaient le mot arabe « hisab » pour désigner les comptes (voir infra) ; ils ont donc été le vecteur de l'introduction de ce mot en Inde ; par la suite, les souverains afghans d'origine mongole Moghols (1526-1707) et les Marathes (1707-1818) ,tous musulmans, favorisèrent à nouveau l'utilisation de termes d'origine arabe qui se maintenus ensuite jusqu'à nos jours En conclusion, le mot comptabilité dans les langues nationales du Bangladesh, de l'Inde et du Pakistan, une des régions les plus peuplées au monde, ne peut pas être strictement rattaché à la branche des langues indo-ariennes : c'est un élément complexe « dissonant ». **Par contre au Sri-lanka la langue singhalaise utilise un mot « ganakathi karanaya » d'origine purement sanscrite (ganana veut dire calculer en sanskrit).**

Soulignons qu'à ce niveau d'étude nous n'avons pas tenu compte de l'anglais et d'autres langues utilisées dans cette région nous réservant d'aborder ce problème ultérieurement.

Ce groupe concerne une langue parlée en Grèce, en Crète et à Chypre. Des peuples indo-européens (Hellènes ou Achéens) se sont établis dans le Péloponèse au 3^{ème} millénaire AC et ont donné naissance à une langue dont est issu le minoen littéraire B, l'ancêtre du grec moderne qui remonte au moins au 2^{ème} millénaire AC. Selon Bordas (p.2213), « le grec moderne perpétue le grec ancien de façon beaucoup plus fidèle qu'aucune des langues romanes ne prolonge le latin » ; cette affirmation est pleinement justifiée en ce qui concerne notre étude : en grec moderne comptabilité se dit « logistike » (Rosgovas, p.140) ; et ce mot vient du grec ancien «logistikos » adjectif qui référence tout ce qui a trait à la science pratique du calcul, par opposition à l'arithmètikos » qui concerne la science théorique du calcul (Bailly, 1929, p.1199) ; l'adjectif dérive lui-même de l'ancien verbe « logidzomai » dont le premier sens est calculer ou compter ou porter en compte (Bailly, 1929, p.1198) ; tous ces mots ou verbes viennent du même radical « log », propre à la langue grecque ; dans le cas du grec nous avons donc, contrairement aux vocables étudiés précédemment une situation conforme à la « logique familiale linguistique »

1223 Le cas du groupe italique/langues romanes

Ce groupe de langues regroupe essentiellement 7 langues selon la classification Freelang : portugais, espagnol, catalan, occitan, français, italien, et roumain ; ces langues couvrent un champ géographique considérable puisqu'elles concernent tous les pays de l'Amérique du sud et centrale et une grande partie des pays d'Afrique où elles sont considérées comme des langues de travail officielles ou tacites et même, très souvent, comme des langues nationales. Ce groupe de langues, en ce qui concerne notre étude, est marqué par deux caractéristiques majeures :

-la première est son homogénéité quasi-totale : en effet pour désigner le mot comptabilité toutes ces langues utilisent actuellement un mot de radical « cont » ou « compt ».

Le radical « cont » est utilisé dans les pays de langue portugaise, espagnole, italienne et roumaine pour former le mot « contabilidad » ou « contabilidade » ou « contabilita » ou encore « contabilitate » en associant au radical « cont » un suffixe « abilidad » ou « abilitate » ou « abilita » ou « abilitate » qui vient d'un mot signifiant habileté ; en un mot, dans ces pays la comptabilité est la discipline de ceux qui ont la capacité (habileté) de manier les comptes ; On trouve au nombre des pays qui utilisent le radical « cont », associé au suffixe abilidad (contraction de « habilidad »), les pays de langue espagnole comme l'Espagne (Cuyas, 1967, p.89) et tous les pays d'Amérique latine à l'exception de ceux qui pratiquent la langue portugaise.

Au Portugal et dans les pays d'Amérique latine qui parlent la langue portugaise (notamment au Brésil) le radical « cont » est associé au suffixe « abilitate » (forme contractée de « habilidade » qui signifie aussi habileté) pour donner le mot « contabilidade ».

En Italie le radical « cont » est associé au suffixe « abilità –habileté (Balmas, 2003, p.78)..

Enfin en Roumanie (Ciucur, Toiu, Ristea, Vilsan, 1980 ; Feleaga et Ionascu, 1993) « cont » est associé au suffixe « abilitate » qui reprend directement le mot « abilitate » (habileté), très proche de abilitate avec une simple substitution des dentales t et d, pour former le mot « contabilitate ». On notera qu'en moldave le terme « contabilita » est associé à celui de « evidentă » (ambassade de Moldavie à Paris 2009) : nous reviendrons sur cette originalité.

Le radical « compt » est utilisé dans tous les pays d'expression francophone, notamment en Belgique, au Luxembourg et en Suisse ; il est également utilisé au Canada dans la province du Québec ainsi que dans tous les pays africains qui utilisent la langue française comme vocable officiel pour la vie culturelle, économique et politique.

Ce radical « compt » est dérivé de « cont » par adjonction d'une lettre p entre le n et le t et palatalisation en m de la lettre n ; par adjonction du suffixe « er » qui indique une action on

obtient le verbe « compter » qui signifie, en première approximation, calculer tout comme « contar » en espagnol et en portugais, « contare » en italien et « conta » en roumain. En fait en français ancien « compter » se disait « conter » (Grandsaignes d'Hauterive, 1994 p.216) et l'adjonction du p ne s'est faite que relativement récemment dans des circonstances que nous étudierons lors du point suivant;

-la deuxième caractéristique est la « pureté » linguistique ; comme l'indique son appellation de langues « romanes » ce groupe de langues devrait trouver ses racines directes dans la langue romaine ; le terme moderne employé pour désigner la comptabilité ne déroge pas à cette revendication : le radical « cont » et sa variante « compt » viennent effectivement du verbe latin *computare* (Bouffartigue et Delrieu, 1981, p.216 ; Grandsaignes d'Hauterive, 1948, p.168) ; en latin le premier sens de « *computare* » est calculer (Gaffiot, 1934, p.367) .

On peut noter que le radical français moderne « compt » -compter » est plus proche du mot latin que les radicaux italien, espagnol et portugais « cont » -contar(e) » ; Bouffartigue et Delrieu (ibid p.216) indiquent qu'en français « le verbe conter, qui a d'abord voulu dire énumérer les chiffres, a vite signifié énumérer les faits et les événements, raconter. C'est pour établir une distinction entre les deux emplois qu'on a refait un savant « compter », avec une orthographe conforme à l'étymologie » ; cette différenciation n'existe pas pour ce qui est du « contar(e) » des autres langues de la famille.

En résumé le groupe des langues romanes, tout comme son homologue grec, répond parfaitement aux critères de la classification Freelang.

1224 Le cas du groupe germanique

Ce cas est beaucoup plus compliqué ; selon la classification Freelang le groupe germanique comprend une branche occidentale et une branche nordique/scandinave

La branche occidentale regroupe, pour l'essentiel, les langues anglaise, néerlandaise et allemande.

La branche nordique/scandinave contient les langues islandaise, norvégienne, danoise et suédoise.

La constitution de ce groupe germanique s'explique par les tribulations des Germains. « Une partie des tribus germaniques, peut être chassée de la Scandinavie par une vague de froid, déferla massivement sur la côte germano-polonaise dès le 6^{ème} siècle avant JC, puis en Silésie, et atteignit l'Allemagne du centre au 3^{ème} siècle avant JC en repoussant les Celtes » (Bordas p.2149). Ces péripéties permettent d'expliquer la parenté entre les langues nordiques et l'allemand ; la parenté avec l'anglais relève d'événements ultérieurs survenus au 5^{ème} siècle **après** JC : « les Germains subirent alors l'invasion des Huns et déferlèrent sur l'empire Romain et en Bretagne (Angleterre) » (Bordas p.2149). Les langues anglaise, néerlandaise allemande et nordiques ont donc des racines communes que l'on devrait retrouver dans le vocable comptabilité.

En fait ce n'est pas du tout le cas. Contrairement aux attentes la langue anglaise utilise un mot d'origine latine alors que les autres langues germaniques usent de mots non dérivés du latin.

La langue anglaise utilise actuellement un mot de radical « count » parent du radical « cont » utilisé par les langues romanes; le mot comptabilité est « accounting », mot formé à partir de

la base « count » par adjonction d'un préfixe « ac » et d'un suffixe « ing » ; le suffixe « ing » indique le fait de faire une action : sous cet angle la comptabilité est le fait de construire des comptes. Ce vocable est utilisé dans tous les pays dits anglo-saxons, notamment en Grande Bretagne, aux Etats -Unis, au Canada (anglophone), en Australie, en Nouvelle-Zélande ainsi que dans tous les pays d'Afrique d'expression anglophone. En conclusion, si l'on s'en tient au mot comptabilité la langue anglaise et les pays qui l'utilisent ne devraient pas être rattachés au groupe germanique mais au groupe italo-roman : le mot « accounting » est un intrus culturel dans la langue anglaise. Le cas du mot comptabilité n'est pas particulier ; comme le dit Watkins (2000,p.IX) “although English is a member of the Germanic branch of Indo-European, it has an exceptionally mixed lexicon” and “it has borrowed extensively and systematically from its Romance neighbors”

Les autres membres de la famille utilisent au contraire des mots qui font typiquement partie du patrimoine littéraire germanique. Nombre d'entre eux se servent de variantes «rech », « rek », « reg » ou « rach » (issues d'une racine commune) pour désigner le mot comptabilité.

En Allemagne (Baetge,1976 ;Schneider,1997),en Autriche (Lukas,1995,p.1022) et en Suisse allemande (Bertschinger,2001,p.2457) le mot comptabilité se dit actuellement le plus souvent « Rechnungslegung » ou « Rechnungswesen » ; ce vocable se compose de deux termes : « Rechnung » et « Legung ou Wesen » ; le mot « Rechnung »,qui signifie en première approximation calcul, vient du verbe « rechnen » (radical « rech » et terminaison « en » propre aux verbes réguliers) qui veut dire calculer ; le mot « Legung » vient du verbe « legen », que l'on retrouve en gotique (lagjan),en anglais (lay),en suédois (lägga) et signifie poser ; quant au mot « Wesen » il signifie être ; en d'autres terme selon cette terminologie la comptabilité est l'action de poser les calculs ou de consister en calculs (comptes) ; quant au vieux terme de la tenue de livres (Buchführung) qui dominait avant 1900 il semble de plus en plus limité à des ouvrages à connotation technique (Bechtel, 1989).

Aux Pays –Bas le mot utilisé est « Rekening » ou , encore plus souvent, « Jaarrekening » (Beckman ,1987, p.7) ; le mot rekening (calcul) vient du verbe « rekenen », de la racine « rek » qui veut dire calculer et qui est parent de l'allemand « rechnen » (en ce sens Duden,1963 p.554) ; quant à « Jaar » ce mot signifie année (cf l'anglais « year » , l'allemand Jahr ,le suédois ar qui tous dérivent du grec Horos année) ; donc en langue néerlandaise récente la comptabilité est le calcul annuel. On peut noter que le cette expression hollandaise ne paraît pas avoir laissé de trace en Afrique du sud en dépit du fait que l'afrikaans est une langue officielle à parité avec l'anglais : les communications des organismes de comptabilité de ce pays ne relatent que le mot « accounting » (CNCC, 2009).

On trouve une variante « reg » en Norvège et au Danemark. En Norvège le mot comptabilités'exprime par « regnkapsforing » (Johnsen and Eilifsen,1995,p.1168) ;regn vient du verbe regne (calculer) ,parent de l'allemand rechnen ; « kap », de la même racine que « Schaft » en allemand ,anglais shaft, suédois skaft, le tout apparenté au grec skeptron (d'après Duden 1963,p.593) indique l'idée d'une branche (de savoir) ; quant à « foring » (parent de l'allemand Führung, de l'anglais fare et du suédois föra) il signifie conduire ; donc en norvégien , le sens apparent de comptabilité est la conduite de la discipline du calcul. On notera que les norvégiens utilisent parfois également le mot bokforing qui est similaire à l'allemand Buchführung, tenue de livre (voir sur ce point les développements ci-après). La situation est similaire au Danemark : la plupart des livres utilisent le vocable « regnkabsvoesen » pour désigner la comptabilité (kabs et voesen renvoyant à l'allemand shaft et wesen), mais le vieux mot « bogforing » subsiste, notamment pour désigner les lois comptables (Hansen, 2001, pp.647 et 717)

La Suède se singularise en recourant à une autre radical germanique : le radical « vis ». Dans ce pays le mot comptabilité est actuellement « redovisning » (Rundfelt, 2001, p. 2351) ; l'élément principal est le mot « visning » ; ce mot vient du verbe « visa » (qui veut dire montrer) verbe parent de l'allemand weisen (Duden, p. 759) ; quant à « redo » c'est un mot emprunté au latin reddere ou reddare qui signifie redonner ; en clair ici la comptabilité est l'action de redonner une vision (implicitement de la réalité) : nous reviendrons sur cette originalité.

Avant de quitter le groupe germanique on peut conclure que le vieux mot de tenue de livres (bookkeeping en anglais, Buchhaltung ou Buchführung en allemand, Bokforing en suédois, boekhouding en hollandais, ont largement disparu du paysage, bien qu'il apparaissent encore quelquefois, comme si les comptables avaient honte de tenir des livres originellement en écorce de hêtre (die Buche en allemand est le hêtre).

1225 Le groupe slave

Les slaves sont des peuples indo-européens « venus du nord des Carpates qui s'étendirent jusqu'au Péloponèse et à la mer Noire, sous la menace des Huns » (Bordas, p. 4799) ; leurs langues sont « moins fortement différenciées entre elles que ne le sont les langues romanes et germaniques » (Bordas, p. 4799). En fait cette assertion ne vaut pas pour le mot comptabilité : certaines langues slaves utilisent un mot de base du vocabulaire slave alors que d'autres empruntent un mot de la langue germanique.

Les langues slaves qui emploient un vocable indigène sont les langues russe, bulgare, tchèque slovaque et macédonienne : elles recourent essentiellement à un mot dont la composante principale présente trois variantes apparentées : « chët, « chet », « chtov ».

En Russie et en Biélorussie (Makarov, 1966 ; Mazdorov 1972 ; ; Sokolov 1991, Kyter 2004 , Sokolov i Sokolov, 2006 ;) le mot comptabilité, d'abord majoritairement « chëtovodstvo » ou « chëtovedene » et souvent simplement « bukhgalteria » (tenue de livres), est, depuis les années 1930, officiellement, « bukhgalterskiy uchët ». Cette dernière appellation, qui a survécu après la Perestroïka, se compose de deux parties « uchët » et « bukhgalterskiy » ; le premier terme « uchët » est lui-même composé de « u qui exprime l'idée de sortie (résultat) et de « chët » ; l'élément principal « chët » veut dire compte ou calcul et dérive du verbe slave (u) chest qui signifie au premier abord calculer (Tcherba et al, 1993 p. 696) ; quant à « bukhgalterskiy » c'est un adjectif dérivé de l'allemand Buchhalter qui veut dire teneur (Halte) de livre (Buch) ; dans ces conditions la traduction mot à mot du vocable russe pour comptabilité est calcul du teneur de livre. On peut souligner que ce vocable mêle deux influences linguistiques : une influence allemande avec « bukhgalterskiy », qui reflète le poids qu'ont eu les spécialistes allemands à la cour des rois et reines de Russie du 18^{ème} au 20^{ème} siècles avant 1918 et une influence slave avec le terme « uchët ».

En Bulgarie la comptabilité est appelée « chëtovodctvoto » (Zakon za chëtovodstvoto, 1991) ; on retrouve le terme slave « chët » (calcul) accompagné du suffixe « vodstvo » qui veut dire conduite (du verbe vodit) ; ici on a affaire à un terme strictement slave : la composante allemande n'est pas présente ; on peut noter par ailleurs que la langue bulgare fait aussi allusion à une racine « smet », que nous analyserons ultérieurement, quand il s'agit de parler du plan comptable (Zakon ,ibid).

En Tchéquie (Zakon o uchetni) on utilise le terme uchetni qui est fondamentalement composé de l'adjectif « chetni » (relatif aux calculs) et de « stva » qui vient du verbe « vest »

(mener) de la même racine que le « vodit » en russe ; en Slovaquie le terme « uchtovnistvo » est identique sauf une inversion du t et du e ainsi qu'une modification des voyelles en o.

Pour terminer avec ce groupe « slave » il faut toutefois mentionner que deux langues se distinguent ; en ukrainien comptabilité se dit « bukhgaltersky oblik » (portail de la CNCC, 2009) tandis qu'en macédonien elle se dit « smetkovodstvo » (Ambassade de Macédoine à Paris, 2009). Nous reviendrons sur ces deux cas très particuliers.

Les langues slaves qui recourent à un vocable germanique sont le polonais, le serbe, le croate, le slovène, le monténégrin et le bosniaque

En bosniaque, en croate, en serbe, en monténégrin et en slovène comptabilité se dit en général « rachunovodstvo » (Turk, Tepsic, Petrovic, 1980 ; ambassades à Paris des pays concernés 2009) tandis qu'en polonais on utilise le mot « rachunkowosc » (Ustawa o rachunkowosci, 1994 ; Gmytrasiewicz, Peche, Swiderska, 1980) ; ces deux mots, qui sont très proches, sont principalement composés du préfixe rachun qui vient des verbes rachunati en serbo-croate et rachowac en polonais : rachunati et rachowac viennent de l'allemand « rechnen », calculer ; les suffixes wosc /wac (polonais) ou vodstvo (serbo-croate) signifient action de mener (du latin vedere) ; en clair la comptabilité dans ces langues est l'action de mener des calculs ; on notera que ces langues n'utilisent pas de mot slaves bien qu'il existe aussi un verbe calculer de racine slave ; ainsi en polonais il existe les verbes liczyc (calculer pour soi) et czysc (compter) qui ne trouvent pas ici d'emploi. Un dictionnaire étymologique de la langue polonaise donne une explication de cette situation à propos du verbe rachowac : « rachowac a remplacé le polonais liczyc et également czysc par l'allemand rechnen (avec une modification du e en a) et ceci tardivement aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles » (Brückner, 1996 p.451) ; il est vraisemblable que cette situation a été due à l'influence grandissante des marchands et des comptables allemands à cette époque. Toujours est-il que cette influence est restée dans ces cinq langues slaves alors que dans les autres langues slaves elle n'a pas laissé de trace ou du moins pas de trace totale.

On remarque que cette partition du groupe slave ne recoupe pas la division traditionnelle des langues slaves en branches occidentale (polonais, tchèque, slovaque), méridionale (serbe, croate, bulgare), orientale (russe, ukrainien, biélorusse). On note que le vieux mot « tenue de livres », knjigovodstva en serbo-croate, était encore utilisé récemment en Yougoslavie (Jezdimirovic, 1974 ; Vujic 1979) et le reste partiellement en Bosnie aujourd'hui en étant accouplé à celui de rachunovodstvo.

1226 Le cas du groupe balte

Les langues baltes sont le letton parlé en Lettonie et le Lituanien parlé en Lituanie ; il est reconnu que ces langues ont une forte similitude aux anciens vocables indo-européens ; « le lituanien présente des traits remarquablement archaïques, qui évoquent le sanscrit védique et le grec homérique » (Bordas, p.2886). Cette assertion semble vérifiée, en ce qui concerne le mot comptabilité, mais paradoxalement plus pour la Lettonie que la Lituanie.

En Lettonie comptabilité se dit « gramatvediba » (CNCC, 2009) ; ce mot est d'abord composé de « gramat » mot qui dérive de l'ancien grec « gramata » qui signifie caractères d'écriture, puis texte écrit, et tout particulièrement, tel que le suggère Démocrite, livre de comptes (Bailly, 1939, p.416) ; si l'on ajoute que vediba signifie action de mener on perçoit que la comptabilité est le métier du scribe (qui se disait « grammateus » en ancien grec).

En Lituanie (CNCC, 2009) le vocable comptabilité apparaît sous les traits de « buhalterinė apskaita » ; le premier terme est de type allemand (tenue de livre) et le deuxième une variante de uchët (calcul en langue slave), le « ap » correspondant au « u » et le « skaita » à « schët » : comme en Russie la comptabilité est un calcul sur la base de la tenue des livres.

1227 Le cas des groupes arménien et albanais

En arménien comptabilité se dit « haschaba » (ambassade d'Arménie à Paris 2009) ; on reconnaît ici, la marque de la racine arabe « hasaba ». L'explication vient du fait que la grande Arménie a subi le joug des turcs pendant plus de cinq siècles (Bordas, p.348). La langue albanaise, elle, utilise le mot « kontabilitet » (CNCC, 2009) reflétant ainsi l'influence de la culture italienne.

Avec ces deux derniers petits groupes nous terminons la famille des langues indo-européennes: on peut constater que dans un grand nombre de cas les familles du mot comptabilité ne se recoupent pas avec les familles linguistiques.

123 La famille ouralienne.

Cette famille comprend essentiellement le finnois, l'estonien et le hongrois. Des parentés génétiques ont été constatées entre le finno-ougrien, le lapon et le samoyède (Bordas, p.3647) ; « les finnois se sont installés dans l'actuelle Finlande au 1^{er} siècle de notre ère. Venus d'Estonie ils repoussèrent les Lapons vers le nord » (Bordas, p.1914). Les Estes, eux, sont venus de l'Oural (Bordas, p.1735) tout comme le peuple Magyar qui s'établit vers 895 ou peut être dès le 7^{ème} siècle dans la haute vallée de la Tisza qui traverse l'actuelle Hongrie (Bordas, p.2402).

En ce qui concerne le mot comptabilité la parenté des trois langues est difficile à établir : ce mot se dit « Raamatupidamisteenused » en estonien (CNCC, 2009), « Kirjanpito » en Finlandais (Näsi et Kankaanpää, 1995, p.1069) et « könyvvitel ou könyvelés » en Hongrois (dictionnaire en ligne Confucius) ; le mot estonien comprend trois parties à savoir « Raamatu » qui signifie livres, « pidamis », qui signifie maison et « teenused » qui signifie service : mot à mot la comptabilité en Estonie est le service des livres de maison ; on observe une construction similaire pour le mot finnois qui comprend seulement deux parties : « kirjan » signifie livre et pito tenue (entretien) ; idem pour le mot hongrois : « köniv » signifie livre et « vitel » tenir ; on peut en conclure que dans ces trois cas de figure la comptabilité est la tenue de livres comme la Buchführung allemand, les mots communs étant pito, pida et vitel qui indiquent une tenue (de livres).

124 La famille caucasienne

Cette famille est essentiellement composée des langues géorgienne, abkhaze, avaro, tcherkesse, et tchéchéne -ingouche. Les Tcherkesses nom turc des Circassiens, peuple composé de deux groupes, les Adygéens et les Kabardins, habitent depuis l'Antiquité le nord du Caucase et ont été islamisés au 16^{ème} siècle par les ottomans avant d'être soumis aux Russes après la défaite turque de 1859 (Bordas, p.5058) ; il en va de même pour les Tchétchénes et les Ingouches (Bordas, p.5060).

Les Avars sont un peuple proto-turc qui vivait avant 552 dans l'Altaï ; ceux qui subsistent dans le Caucase (au Daghestan) sont pour l'essentiel musulmans.

Par contre les Géorgiens et les Abkhazes sont restés majoritairement orthodoxes (Bordas, p.2146)

En géorgien le mot comptabilité se dit « Bugalteria » (ambassade de Géorgie à Paris 2009) ; ce mot vient de l'allemand (Buchhaltung) et correspond au vocable en usage en Russie avant la révolution. A s'en tenir au dictionnaire les langues tchéchéne et ingouche utiliseraient à la fois le mot russe bukhgalterskiy uchët et un mot arabe composé du terme principal « hisap »

(Matsiev et Ozdoev, 1966, p.519). Dans le Caucase le clivage religieux semble donc déterminer la nature du vocabulaire.

125 La famille altaïque

Cette famille, dont le nom tire son origine de la localisation dans les montagnes de l'Altaï de tribus turques et mongoles qui ont ensuite émigré vers l'Europe (turcs) et l'Extrême Orient (mongoles) compte essentiellement deux groupes : turc et mongol ; le groupe turc contient les langues turque (essentiellement parlée en Turquie), azérie (parlée en Azerbaïdjan),kazakhe (parlée au Kazakhstan), ouzbek (en Ouzbékistan),turkmène (au Turkménistan),Kirghize (au Kirghizstan) ,tatare (en Tatarie),ouïghour (au Xinjiang) ; le groupe mongol comprend le mongol(khalkha) parlé en Mongolie et le Kalmouk,parlé en république de Kalmoukie (Russie). Compte tenu de l'expansionnisme turco-mongol notamment au et 13^{ème} siècles (mongoles) ce groupe de peuples couvrent encore un très vaste espace de l'Asie centrale, de la Turquie au Xinjiang. Mais cette domination ethnique ne se retrouve pas au niveau de la langue, tout particulièrement pour ce qui est du mot comptabilité actuellement pratiqué. On peut à cet égard distinguer trois cas : celui de la langue turque de Turquie, celui des langues altaïques dont les populations ont été dominées par l'Union Soviétique et celui des langues altaïques des peuples vivant en Chine communiste.

En langue turque moderne le mot comptabilité se dit « muhasebe » (Tekinalp,1995, p.1368 ;Peker,1987)) : c'est le mot arabe calcul que nous avons rencontré lors de l'étude des langues du groupe indo-iranien ; le verbe proprement turc (d'origine altaïque) « say-mak » (compter), de racine « say », employé couramment dans la langue turque moderne(Halbout et Güzey, 1992,p.397) n'est donc pas utilisé pour former le nom comptabilité ,pas plus que pour former le mot compte qui se dit « hesap » (Halbout et alii,p.501) et où l'on retrouve les trois consonnes arabes HSB avec cependant une transformation classique de la labiale b en une autre labiale p. On sait qu'au 2^{ème} millénaire avant JC des Turcs,sans doute très métissés avec des mongoles, étaient installés sur le territoire de l'actuelle Mongolie (Bordas p.5320) et que le terme turc vient d'une tribu « Türküt » qui vivait au 6^{ème} siècle après JC dans l'Altaï ;par la suite,du 6^{ème} siècle au 11^{ème} siècle, des tribus turques nomades se déplacèrent d'est en ouest et après la victoire , en 1071,de Alp Arslan sur les Byzantins finirent par s'établir en Anatolie ; au cours de ce long périple victorieux, les turcs certes « turquisèrent » les populations qu'elles soumettaient mais en retour se convertirent à l'islam notamment en rencontrant les iraniens déjà islamisés (Bordas p.5320 et supra) ;cette rencontre avec l'islam et l'influence des medrese (Örten,2008) expliquent la présence d'un mot arabe pour ce qui est de la comptabilité .Par la suite, l'expansion territoriale des turcs ottomans, qui atteignit son apogée à l'époque de Soliman (1520-1566), servit la pénétration d'où le maintien du mot « mouhasebe » dans un grand nombre de régions notamment en Perse,en Azerbaïdjan, et dans le Caucase

Mais dans les régions turcophones qui tombèrent sous la domination de la Russie puis de l'Union soviétique et qui durent utiliser la langue russe, les mots d'origine arabe furent concurrencés par le mot russe « bukhgalterski uchët » ; en 2009 ,malgré la chute de l'empire soviétique et malgré la reconnaissance comme langues officielles des langues altaïques nationales le russe demeure la langue des affaires notamment en Azerbaïdjan, au Kazakhstan,au Kirghizstan,en Ouzbékistan ,au Turkménistan si bien que dans tous ces pays le mot russe « bukhgalterski uchët » est encore employé par des populations qui restent pratiquement bilingues. **Cependant les langues nationales de ces pays utilisent aussi soit un mot uniquement basé sur la racine arabe « hasaba » comme « hesap » en turkmène, hisobot en ouzbek, « hesabat » ou « hesabdarhq » en azeri , soit un mot mixte arabo-russe comme « bukhgalterlik esep » en kazakh.(Ambassades des pays concernés,Paris 2009).** Le cas de la Mongolie est un peu différent ; ce territoire a donné naissance à des guerriers qui conquièrent

le plus vaste empire du monde au 13^{ème} siècle (Gengis Khan et ses successeurs); mais l'empire s'effondra au 14^{ème} siècle et la Mongolie ne parvint à retrouver son autonomie que pendant une courte période de 1911 à 1919 avant de tomber sous la coupe des chinois (partie sud) et des soviétiques (partie nord) ; de nos jours dans cette dernière partie, qui est devenue indépendante, le mot comptabilité se dit en langue mongole « bërtgeltoostoo » (CNCC,2009). Il ne s'agit pas d'un mot de souche altaïque mais du mot russe « bugalterskij uchët » mongolisé.

La conclusion à tirer est qu'en ce qui concerne le mot comptabilité la langue altaïque n'existe pas à proprement parler, même en Turquie ; en dehors de la Turquie, dans tous les pays qui ont été islamisés, on constate même une double intrusion : le langage des affaires utilise des mots chinois (Xinjiang des Ouïgours) ou des mots russes (autres pays) bien que la langue officielle autochtone utilise un mot arabe ; même dans la Tatarie Russe, la région de Kazan où vivent les descendants des fameuses tribus mongoles de la Horde d'Or, on peut découvrir « sous la langue russe » le vocable arabe: en langue tatare, alors qu'il existe un verbe compter de souche altaïque (« san » apparenté au turc « say »), comptabilité se dit en effet « hisap-tchi » (Safioullina,2007,p.378) ,curieux mélange du mot arabo-turc « hisap » et de la terminaison tchi qui rappelle le mot russe uchët !

126 La famille sino-tibétaine/ sino-thaï.

Cette famille comprend trois groupes principaux:le groupe chinois dont le mandarin est la langue la plus importante, le groupe tibéto-birman qui englobe pour l'essentiel les langues tibétaine et birmane et le groupe kadai /daïque qui contient essentiellement les langues thaï et lao.

En chinois (mandarin) moderne, comptabilité se dit « kuài jì » (Chinese english dictionary FLP, 2007, p.914) ; ce mot est composé de deux éléments:l'élément kuài a pour premier sens « compte général » (dictionnaire concis chinois- français Larousse, 2000, p.313) tandis que l'élément « jì » (prononciation « ti ») signifie « compter ou calculer (Larousse, 2000, p.240) : en chinois, à première vue, la comptabilité est un calcul à l'aide de comptes généraux. Ce mot est très ancien :il apparaît pour la première fois dans le chapitre XIA (première dynastie chinoise de 2050 à 1600 avant JC) de l'ouvrage « Mémoires Historiques (Shi jì) » de SI MA Qian (145 -86 avant JC) :l'empereur organise une réunion au sommet de la montagne MIAO pour accueillir tous les feudataires et examine et vérifie leurs mérites ; cette action de vérification est appelée « kuài jì ».Ce terme a donc traversé toute l'histoire de la Chine sans aucun changement :exemple rare de longévité d'un terme technique qui au contraire a fortement varié en occident.

La particularité des langues birmane et thaï est qu'elles utilisent des alphabets dérivés des écritures indiennes pour noter des langues à tons parentes du chinois.

En birman comptabilité se dit « sayin kaing pynga » (ambassade de Myanmar à Paris 2009) ; « sayin » signifie liste, « kaing » compte et « pynga » connaissance ; on note que le mot compte (kaing) est très proche de son équivalent chinois (kuài).

En langue lao comptabilité est un mot dérivé du verbe « khít lay » qui signifie compter (ambassade du Laos à Paris (2009) ; « khít » est à rapprocher du chinois « kuài ».

Enfin en thaï comptabilité se dit « kaar ban chí » (ambassade de Thaïlande à Paris, 2009) et en tibétain (« tshì ner ») sans rapport apparent avec le chinois.

127 La famille japonaise.

Cette famille est très simple puisqu'elle ne comprend pratiquement que la langue japonaise qui n'est parlée qu'au Japon ; par contre la langue japonaise est complexe car elle utilise, pour son écriture, simultanément des caractères chinois ,appelés kanji, et deux syllabaires ,l'un

pour les mots japonais (hirigana) et l'autre pour les mots étrangers (katakana) ; la présence des caractères chinois s'explique par le fait que « l'influence de la Chine et la Corée ne cessa de s'affirmer du 6^{ème} au 8^{ème} siècle ,par l'intermédiaire d'immigrants et d'ambassadeurs ...,hommes souvent lettrés qui arrivaient avec une culture déjà ancienne,une écriture »(Bordas p.2658) ; cette influence a joué en ce qui concerne l'écriture du mot comptabilité ;en effet ce mot s'écrit exactement comme en Chinois :il est donc composé des deux caractères « kuài » et « ji » ; comme en Chine cette orthographe n'a pas varié et se trouve utilisée de nos jours (Fujii Hideki,2007) ; les remarques faite à propos de la Chine sur la signification des deux termes s'appliquent au cas japonais.

128 La famille coréenne

Le cas de la Corée est similaire à celui du Japon ; en coréen (dictionnaire en ligne Babel, 2009) comptabilité se dit « gyeong » (prononcer kyeong) venant du verbe « gyeo » qui veut dire compter (Fabre, 1999, p.433).La parenté avec le chinois « Kuài » semble évidente. Ce n'est pas pour surprendre : l'influence de la Chine, notamment sur le royaume Silla (57 av JC-935) a été considérable (Bordas, p.1259) ;

129 La famille austro-asiatique

Cette famille est essentiellement composée du groupe môn-khmer, qui comprend principalement les langues vietnamienne et khmère.

La civilisation vietnamienne, née dans le delta du fleuve rouge dès le milieu du 2^{ème} millénaire avant JC, a subit profondément et durablement l'empreinte de son protecteur chinois depuis le 3^{ème} siècle avant JC jusqu'au milieu du 10^{ème} siècle après JC (Bordas, p.5518) .A cette époque le langage écrit était celui de la classe dirigeante chinoise ; c'est la raison pour laquelle même aujourd'hui « un grande partie du lexique vietnamien qui a trait à la science et à la politique est dérivée du chinois » (Encyclopédie Wikipédia –Vietnamese language). Cette observation vaut pour la comptabilité ; en effet en vietnamien moderne le mot comptabilité se dit « **kê toan** » (**LE Nhu Tuyen ,2008,p.401**) mot dérivé du chinois « kuai ji ». Certes, l'écriture vietnamienne n'utilise plus les caractères chinois par suite de l'influence française mais les mots chinois sont restés et ont été simplement romanisés. Dans la langue parlée par les Khmers, dont l'écriture est empruntée au sanskrit, comptabilité se dit « kaknakneypheap » qui dérive du verbe « kaknaner » compter (ambassade du Cambodge à Paris 2009). L'influence chinoise ne paraît pas évidente bien qu'au début de leur histoire les khmers étaient établis dans le sud de la Chine..

130 La famille austronésienne.

Cette famille est essentiellement composée du groupe malayo-polynésien occidental qui comprend principalement l'indonésien et le javanais parlés en Indonésie, le tagalog parlé aux Philippines et le malais parlé en Malaisie.

En Indonésie comptabilité se dit en indonésien soit « Akuntansi » (CNCC, 2009), soit « Perakuntanan », soit « Pembukuan » (Soemargono,Arifin, 1991, p.194) ; aucun de ces termes n'est de souche indonésienne ; les deux premiers ont pour base « count » et le troisième « book », ce qui témoigne de l'influence marquante de l'anglais. Mais d'après nos informations (Indonesian Institute of Accountants, 2009) il semblerait que la base « book » soit en perte de vitesse et cède la place à la base « count ».

Aux Philippines, en langue tagalog, comptabilité se dit « pagtatasa » (Ambassade des Philippines à Paris, 2009), mot totalement « autochtone ».

Par contre, en Malaisie, pays dont l'islam est une religion officielle, comptabilité se dit « ilmu hisab » (Coope, 1988, p. 97), un mot d'origine arabe qui veut dire science (« ilmu ») des comptes (« hisab »).

La première partie de notre étude est terminée ; au-delà de la simple énumération des mots comptabilité elle nous permet de conclure que ces mots ne sont bien souvent pas en phase avec une classification linguistique de type généalogique ; pour expliquer l'utilisation de ces mots il faut tenir compte de facteurs socio-historiques (conquêtes notamment), géographiques (influence par proximité) et religieux (influence par les croyances) ; en tenant compte de l'ensemble de ces facteurs il est possible maintenant de proposer une classification spécifique pour les mots comptabilités avec des familles appropriées, ce qui nous mène à la deuxième partie.

II ème partie Les familles et l'importance relative des divers mots « comptabilité », leurs racines et leur sens

L'étude précédente va maintenant être utilisée pour répondre aux quatre questions suivantes : premièrement, peut on faire apparaître des familles de mots « comptabilité » ? Deuxièmement, quels sont les mots qui reviennent le plus souvent dans le monde pour exprimer l'idée de comptabilité ou, autrement dit, quelles sont les langues comptables les plus utilisées ? Troisièmement quelles sont les racines de ces mots ? Quatrièmement quels sont les sens qui s'y rattachent ?

21 Les familles des mots « comptabilité.

En partant de notre étude de la première partie on peut constater que la quasi-totalité des vocables qui sont utilisés dans le monde pour désigner actuellement le mot comptabilité se regroupent en 8 familles caractérisées par une « base » commune ou très proche qui sert à former ces mots ; ce sont, dans l'ordre alphabétique :

- 1-la base « chèt », avec ses variantes « chet » et « chtov », utilisée notamment en Russie;
- 2-la base « compt » avec ses variantes « count » et « cont » utilisée notamment en France.
- 3-la base « HSB » (ou « hasaba ») avec ses variantes, utilisée notamment en Inde
- 4- base « kuài-ji » et ses variantes, utilisée notamment en Chine
- 5-la base « lekh » utilisée en Inde
- 6-la base « log » utilisée notamment en Grèce ;
- 7-la base « reg », avec ses variantes « rek » et « rech », utilisée notamment en Norvège,
- 8-la base « vis » utilisée notamment en Suède ;

Pour donner un nom aux bases (parmi les diverses variantes possibles) nous avons tenu compte de la variante la plus proche de la racine étymologique : « compt », par exemple, a été préféré à « count » en raison de sa proximité avec le latin computare (voir supra). Pour désigner un pays de référence nous avons retenu le pays le plus peuplé qui utilise la base retenue (pour la base « compt » c'est la France). L'appartenance de chaque base et de ses variantes à une même famille sera justifiée ultérieurement.

On notera que nous n'avons pas fait figurer ici des bases que nous considérons en voie de disparition : c'est le cas notamment de la base « gramat » en Lettonie, la base « smet » en Macédoine, la base « oblik » en Ukraine, la base « book » en Islande, et les bases « kirjan », « raamat », « köny » utilisées dans le groupe ouralien (Finlande, Estonie, Hongrie) : mais nous reviendrons sur ce point ultérieurement.

Ce qu'il importe de souligner ici c'est le contraste qui existe entre la grande diversité des familles de langues et l'extrême réduction du nombre des bases utilisées ; pratiquement si l'on exclut encore les bases « log » et « vis », qui restent vivantes mais qui ne concernent que très peu de pays le « sort » du mot comptabilité se joue entre 6 bases seulement qui concernent plus de 90% de la population mondiale ! Cette étonnante concentration est évidemment liée au fait que la comptabilité est un des véhicules essentiels des relations et de la gestion internationales et que sa dénomination a fait l'objet d'un brassage mondial dans le cadre des rapports pacifiques ou belliqueux des diverses puissances qui ont façonné l'histoire du monde. Bien entendu les bases traversent les familles de langues et ne se confondent pas avec elles tout au moins à l'heure actuelle ; mais ces bases ont une histoire qui ne peut être expliquée qu'en recourant au concept de famille de langues ; c'est ce que nous verrons ultérieurement en parlant de leur racines après avoir établi un bilan de leur influence.

22 Les langues comptables les plus utilisées au monde pour le mot comptabilité

221 Remarques méthodologiques

En général l'importance relative des langues est mesurée en calculant le nombre de leurs locuteurs ; l'Encyclopédie Wikipédia propose ainsi une liste des 10 langues les plus parlées au monde sur la base d'études menées par des organismes spécialisés. Le résultat est le suivant pour l'année 2005 (en millions de locuteurs) : 1- chinois (mandarin) 1080 ; 2- anglais 508 ; 3- espagnol 382 ; 4- hindi 315 ; 5- français 290 ; 6- russe 285 ; 7- malais – indonésien 260 ; 8- arabe 230 ; 9- portugais 218 ; 10- bengali 210 ; nous avons transposé ce raisonnement en matière de mots utilisés pour désigner le concept de comptabilité en calculant le nombre de locuteurs qui utilisent les mêmes bases du mot comptabilité ; mais nous nous sommes heurtés à deux difficultés principales, celle des pays ayant une ou plusieurs langues officielles véhiculaires non autochtones , celle des pays qui ont plusieurs langues officielles autochtones et enfin celle des langues ayant plusieurs mots pour désigner la comptabilité. Nous nous servons du cas de l'Inde qui cumule toutes ces particularités.

En Inde l'anglais est une langue non autochtone (elle n'est pas « née » en Inde) mais elle est reconnue officiellement pour faciliter les échanges : faut-il en déduire qu'il convient de considérer la base « count » comme une base propre à un milliard d'hindous ? La réponse est évidemment non quand on sait que l'anglais n'est « parlé que par une minorité instruite » qui « représente entre 8 à 11% de la population » (Nayekoo, 2007) ; dès lors notre choix est clair : ou bien notre étude se focalise sur le comportement de l'élite et dans ce cas la base « count » est prise en considération ; ou bien notre étude vise la pratique d'un peuple et dans ce cas cette base est écartée ; comme c'est cette deuxième hypothèse qui nous intéresse ici : nous considérerons donc, avec Bakaya et Montaut (1994, p. VIII), l'anglais comme une langue étrangère « non parlée par la très grande majorité des indous » et non représentative d'une pratique populaire ; nous ne prendrons donc pas la population de l'Inde dans le décompte de la base « count » : de ce point de vue la situation de l'Inde ne diffère pas fondamentalement de celle de la France où une élite connaît et utilise dans son travail le vocable « accounting » ; notre décision aurait été tout autre si tous les Indous avaient maîtrisé et utilisé en toute circonstance la langue de Shakespeare ! Notons que cette situation n'a rien à voir avec celle des pays africains dits « francophones » ou « anglophones » et celle des pays turcophones et « russophones » de l'ex URSS où les populations sont pratiquement bilingues.

Elle est par contre similaire aux Philippines où le peuple ne parle pas l'anglais bien que ce dernier soit une langue officielle au même titre que le Tagalog. Mais un deuxième problème nous attend en Inde : il y a une vingtaine de langues autochtones officielles (le hindi, la plus parlée, n'étant que l'une d'entre elles). A vrai dire les choses sont un peu moins compliquées car ces langues se subdivisent en deux groupes : les langues indo-européennes, dont l'hindi, parlées par environ 900 millions d'indous et les langues dravidiennes (kannada, malayalam, tamoul et télougou) parlées par environ 200 millions. Nous avons fait deux hypothèses à cet égard: la première c'est que les langues indo-européennes de l'Inde ont le mêmes mots ou des mots de même racine pour désigner la comptabilité ; la deuxième, sans doute plus contestable, et qui rend notre analyse « plus grossière » est que les adeptes des langues dravidiennes peuvent aussi comprendre et utiliser les vocables indo-européens notamment du fait que le hindi est une langue nationale et que la diffusion du hindi se fait par la scolarisation et les films (Bakaya et Montaut, 1994, p.XI) ; dans ces conditions nous avons considéré que les populations de langue dravidienne sont bilingues. Mais nous ne sommes pas au bout de nos peines avec l'Inde ; en effet le hindi, on l'a vu, utilise deux termes, l'un d'origine sanscrite, l'autre arabe, pour désigner le mot comptabilité ; comme, à en juger par le dictionnaire, les hindous utilisent les deux termes nous les placerons sur un pied d'égalité dans nos statistiques en leur affectant à tous deux la totalité de la population.

222 Résultats globaux de l'enquête

Si on applique ces principes aux langues du monde retenues et parlées dans les différents pays de la planète (sauf les petites îles de moins de cinq cent mille habitants) on obtient un classement qui bouleverse les données: ni la langue chinoise, la première en nombre, ni la langue anglaise, qui domine le commerce international, n'ont le premier rang, mais bien les langues sémites et, pratiquement, la langue arabe ! En raison de l'extension du monde islamique ses mots, comme le soulignent Halbout et Schmidt (2006, p.VIII), ont été adoptés dans un grand nombre de pays « surtout dans le domaine des sciences ». Il en va ainsi notamment de la science comptable.

En effet **c'est la base « HSB » et ses variantes qui est la plus utilisée au monde pour la comptabilité** dans un ensemble de pays qui regroupent environ 2138 millions de locuteurs disséminés sur un espace qui va de la Malaisie au Maroc ; la liste des 40 pays concernés est donnée ci-dessous avec les populations pays par pays (en 2008)

Abou Dhabi(1), Afghanistan(34) Algérie(33), Arabie Saoudite(24), Arménie(4), Azerbaïdjan (9), Bahrein(1), Bangladesh(158), Brunei (0.5), Egypte(75), Erythrée(5) Ethiopie(79) , Inde(1140), Irak(29), Iran(70), Israël(7), Jordanie(6), Kazakhstan (15), Kirgizstan (5), Koweït (3), Liban*(3), Libye(6), Malaisie(28), Maroc(31), Mascate et Oman(3), Mauritanie(3), Ouzbékistan (27), Pakistan(158), Palestine(4), Qatar(1), Singapour*(1) Somalie(8), Soudan(38), Syrie(15), Tadjikistan(7), Tunisie(10), Turkménistan(5), Turquie(70), Yémen(22).

.On notera qu'au Liban on n'a pas tenu compte des populations qui parlent respectivement le grec et le français et qu'à Singapour on a pris la population parlant le malais.

La deuxième base en importance est la base « compt » et ses variantes avec une population globale de 2075 millions d'habitants ; à la différence de la base « HSB », qui regroupe un nombre relativement modeste de pays mais avec des populations élevées sinon très élevées, la base « compt » réunit un très grand nombre de pays (75) sans aucun « géant ». On note que la variante « count », caractéristique des pays de langue anglaise, concerne 1043 millions de locuteurs soit environ 50% du total ; la variante « compt » des pays d'expression française, concerne environ 313 millions de locuteurs soit environ 15%..

Pays de la variante « count » (1043) : Afrique du Sud(47), Australie(21), Botswana(2), Canada (33) ; EU(305), Gambie(2), Ghana(18), Guyana (1), Ile Maurice(1), Indonésie (228), Irlande(4), Jamaïque(3), Kenya(37), Lesotho(2), Libéria(4), Malawi(14), Namibie(2), Nigeria (148), Nouvelle-Zélande(4), Ouganda(30), Porto Rico(4), Royaume-Uni(61), Sierra Léone(6), Swaziland(1), Tanzanie(40), Trinité et Tobago(1), Zambie(11), Zimbabwe(13).

Pays de la variante « compt » (719) : Albanie(3), Angola(17), Argentine(40), Belize(0,5), Bolivie(10), Brésil (188), Chili(16), Colombie(44), Costa Rica (4), Cuba (7), El Salvador(7), Equateur(14), Espagne(46), Guatemala (13), Guinée Bissau (2), Guinée Equatoriale(0,5), Honduras(6), Italie(59), Mexique(106), Mozambique(21), Nicaragua(6), Panama (3), Paraguay (6), Pérou (28), Portugal(10), Rep Dominicaine (10) Roumanie(21), Uruguay(3), Venezuela (28),

Pays de la variante (base) « compt » (313) : Belgique(10), Bénin(9), Burkina Faso(14), Burundi (8), Cameroun(18), Comores(1), Congo Brazzaville(4), Côte d'Ivoire(19), Djibouti(1), France(64), Gabon(1), Haïti (10), Liban* (1), Luxembourg (0,5), Madagascar(19), Mali(12), Niger(14), République Centrafricaine(4), Rep Dem du Congo(62), Rwanda(10), Sénégal (12), Suisse(3), Tchad (10), Togo(6).

L'importance la base étudiée (et des ses variantes) en terme de nombre de pays est notamment due à la colonisation de l'Afrique par les anglais, les français et le belge ; la pénétration dans ce continent des variantes de la base « compt » s'est accompagnée de l'adoption totale de l'anglais ou du français, c'est-à-dire d'une « colonisation » de la langue ; ce processus n'a rien à voir avec celui qui a présidé à l'infiltration de la base arabe « Hasaba » dans les langues persanes ou indoues. Si l'on devait comparer cette base arabe avec la variante anglo-saxonne « count » (accounting) la prédominance mondiale de la base arabe apparaîtrait encore plus manifeste. (environ 2 milliards contre 1 milliards de locuteurs).

La troisième base, forte d'un total de 1694 millions de locuteurs, est la base « kuài-ji » et ses variantes avec seulement 9 pays mais avec un géant (la Chine) et trois pays à très forte densité (Japon, Thaïlande, Viêt-Nam).

Birmanie (48), Corée du sud (48), Corée du nord (23), Chine (1327), Japon (127), Laos (8), Singapour (population parlant le chinois:3), Taiwan (23), Viêt-Nam (87).

Il est frappant de voir que la langue chinoise n'a eu pour l'instant d'influence que sur ses voisins immédiats ; rien à voir avec le cas des langues arabe, anglaise, française ou espagnole !

La quatrième base est la base « lekha » qui regroupe les 1140 millions de locuteurs indous et les 28 Millions de locuteurs népalais (ambassade du Népal à Paris, 2009) ; rappelons que, pour ce qui est du hindi, nous supposons que ses locuteurs peuvent aussi bien utiliser la base « lekha » que la base « hasaba ».

Au cinquième rang vient la base « chët » avec 260 millions de locuteurs qui se divisent essentiellement en deux groupes très différents : des pays de langue slave et des pays de langue apparentée au turc ou au persan qui étaient membres de l'Union Soviétique et que nous considérons comme bilingues

Azerbaïdjan*(9), Biélorussie(10), Bulgarie(7), Kazakhstan*(15), Kirgizstan*(5), Lituanie(3), Macédoine (2), Mongolie*(3), Monténégro (1) , Ouzbékistan*(27), Russie(142), Serbie(9), Slovaquie(5), Tadjikistan*(7), Tchéquie(10), Turkménistan*(5).

En sixième position apparaît la base « reg », avec 169 millions de locuteurs qui appartiennent à la fois des pays du groupe de langues germaniques et des pays de langue slave proches de la sphère d'influence allemande
Allemagne (82), Autriche(8) , Bosnie (4), Croatie(4), Danemark(6), Hollande(16), Norvège(5), Pologne(38), Slovaquie(2), Switzerland(4)*.

Les deux positions suivantes sont occupées par des bases qui regroupent très peu de pays avec un faible nombre de locuteurs : ce sont les bases « log » (Grèce et Chypre) et la base « vis » (Suède, Moldavie, et parfois Danemark).

Nous n'avons pas repris ici ce que nous appelons les bases en voie de disparition. Nous n'avons pas non plus tenu compte des **pays uniques** et des petites îles à faible population.

23 Les racines des bases de la comptabilité

Les divers noms et bases de la comptabilité que nous avons rencontrés lors de l'étude des familles de langues que nous avons sélectionnées ont tous une histoire ; ils se rattachent généralement à d'autres mots que l'on peut considérer comme leurs racines ; ces mots racines peuvent être multiples et se rattacher eux mêmes à une racine principale ou un mot « chef de file », selon l'expression de Grandsaignes d'Hauterive, (1994, p.251). L'objectif de ce paragraphe est donc de retrouver ces mots racines et d'avoir une première approche de la signification qu'elles renferment avant de pouvoir se prononcer sur leur sens profond. Auparavant on évoquera les racines disparues ou en voie de disparition

231 Les racines disparues ou en voie de disparition : l'abandon de la tenue de livres, de la raison pure et de la sagesse.

Historiquement il semble que la comptabilité ait été longtemps dénommée, de façon apparemment technique, par référence aux livres comptables, comme une simple « tenue de livres » ; mais on trouve aussi des racines oubliées qui font référence à la raison et à la sagesse des comptables

L'expression « tenue de livres » semble dominante en Europe pendant toute la première moitié du XIXème siècle pour régresser ensuite progressivement pendant la seconde moitié du XIXème et devenir assez rare au XXème siècle ; c'est du moins ce que montrent les travaux de Labardin (2006, p.3) et de Labardin et Nikitin (2009) pour la France.

De nos jours la « tenue de livres » ne subsiste, en tant que dénomination courante de la comptabilité, que dans un tout petit nombre de pays ; c'est le cas en Islande où le terme Bokhald continue d'être utilisé, même dans les articles en anglais avec le mot « bookkeeping » (Svavarsson, 1995, pp.1114-1115) ; c'est également le cas en Hongrie, en Finlande et en Estonie et en Géorgie. Ces pays ont un certain courage car l'opprobre est

tombée sur ce mot dès le milieu du XIX^{ème} siècle lorsque la « science » comptable a été distinguée de la technique de tenue de livres avec notamment, comme le montre Labardin (2006, p.12) les définitions proposées par l'Encyclopédie (française) du commerce de 1839 qui ont sans doute inspiré Léautey et Guilbaut, les auteurs du fameux ouvrage « La science des comptes » (1889) un des ouvrages le plus influent à l'époque.

La référence à la « raison », elle, a semble t-il totalement disparu. Pourtant pendant les premiers âges de la comptabilité en partie double la tenue de livre consistait notamment en la tenue d'un livre de raison dont l'origine historique remonte à la comptabilité romaine, plus précisément au mot « ratio » ; en effet selon Gaffiot (1934, p.1313-14) , chez les romains, ce mot ratio pouvait notamment signifier un compte d'expensi ou d'accepti (citation de Pline), ou encore, au pluriel, un ensemble de comptes (rationes) c'est-à-dire une comptabilité (citation de Cicéron) ; Minaud aboutit à une conclusion similaire (2005, p.170). Mais ce qui est intéressant c'est que ,comme le montre aussi Gaffiot (1934, p.1314), le terme « ratio » a un deuxième sens principal : celui de faculté de raisonner ou de raisonnement , avec une connotation très fortement axée sur l'élaboration de théories par opposition à la pratique ; ce deuxième sens du mot ratio s'explique par le fait qu'il vient du verbe « reor-rati » dont le seul sens est celui de « penser » (Gaffiot, p.1343). Il est étonnant que cette dimension rationalisante de la comptabilité ait été évincée au cours des âges; d'autant plus étonnant qu'elle a perduré très longtemps en Italie avec le développement, dans la première moitié du XX^{ème} siècle, de la fameuse « raggioneria » (Melis, 1950) pour finalement laisser la place à la modeste « contabilità » à l'époque actuelle, alors qu'on met tant l'accent sur les cadres conceptuels ! Les comptables auraient-ils perdu la raison ?

Mais il y a plus grave ! Il semble aussi que les comptables aient perdu la sagesse, à l'exception des comptables macédoniens ! En effet en Macédoine comptabilité se dit « Smetkovodstvo » (Ambassade de Macédoine en France –Paris- 2009) ; si le deuxième terme (« vodstvo »-conduite) est classique ,le premier l'est moins ;au premier abord « smetko » signifie estimation :c'est un terme d'origine slave que l'on retrouve aussi dans la langue russe avec le mot « smeta :devis estimation » (Shcherba, Matusevich 1993, p.611). Mais, comme le montre Fasmer (1996, p.610), derrière cette estimation se cache une sagesse ; en effet « smeta » est dérivé du verbe « metiti » qui vient lui-même d'une vieille racine indo –européenne (man - mati-meti) qui exprime la qualité des sages qui réfléchissent avant d'agir ; ainsi en sanscrit « mati » signifie pensée et « mant » sage (Stchoupak et alii, p.546) ; en grec ancien « metis » a pour premier sens la sagesse et la prudence et Metis ,fille de Thétis et femme de Zeus est la déesse de la sagesse, sagesse dont la source ,comme l'indique le verbe « mètiao » (méditer) est la méditation (Bailly, 1929, p.1279) ; en latin « metior » signifie mesurer (Gaffiot, p.973) et son participe mensus a donné mensura (mesure) dont on connaît le double sens d'estimation et de sagesse. Voici donc une racine qui allie la mesure à la sagesse mais qui ne sert pratiquement plus de mentor (!) pour la fondation du mot comptabilité à l'échelle internationale !

Il nous reste maintenant à voir les racines des bases qui ont été retenues par l'histoire : les racines des bases « kuài-ji », « HSB (ou hasaba) » , « lekh » « logistikè », « compt » « reg », « chët », « vis » ; nous les regrouperons éventuellement si elles ont une même signification.

232 La comptabilité comme comptage : les racines des bases « kuài-ji » et «hasaba » : Les langues chinoise et arabe, pour ce qui est de la comptabilité, présentent des points communs au-delà de leur diversité.

L'expression qui désigne en Chinois la comptabilité (kuài ji) a deux particularités ; la première c'est qu'elle est composée de deux verbes compter ; en effet si le premier sens de « kuài » signifie compter (FLP, p.914) il en va de même pour « ji » (FLP, p.858) ; mais

pourquoi le chinois aurait-il besoin de répéter deux fois la même action de compter avec deux verbes différents pour désigner le mot comptabilité ? L'explication se trouve peut-être dans la deuxième particularité du mot, plus précisément celle de la composante « kuài » ; en effet, comme cela arrive souvent en chinois, les caractères de cette composante peuvent se prononcer d'une autre façon, la façon « hui » : or « hui », le janus de kuài, « qui représente un récipient à l'intérieur duquel on a mis des céréales et son couvercle réunis »(Bellassen,p.57), a pour premier sens d'assembler (FLP,p.848) , pour second de comprendre (ce qui est classique puisque dans un grand nombre de langues à commencer par le français comprendre c'est prendre ensemble ,c'est-à-dire assembler) et pour troisième sens être capable de (ce qui va de pair avec la compréhension) ; si l'on retient cette version du premier terme la comptabilité serait le fait d'être capable de faire des calculs ; mais de quels calculs s'agit-il ?pour répondre à cette question il faut étudier la composition de « ji » ;ce mot comprend deux caractères :le premier correspond au mot « yan » dont le sens est dire (ce caractère comprenant notamment un rectangle représentant une bouche) et le second correspond au mot « shi » qui représente par une croix le chiffre dix ce qui évoque évidemment l'action de calculer; il est vrai que pour désigner un nombre la langue chinoise dispose également du mot « shù »(représenté par une femme regardant dans sa main des grains de riz) ,qui a donné « shùsué » (arithmétique) mais « shi » est aussi un « symbole du calcul » (Bellassen,p.102). Dans ces conditions on peut admettre qu'en Chine la comptabilité est l'art de ceux qui sont capables de dire les chiffres, c'est-à-dire de parler avec des chiffres ! On remarquera qu'aucun des verbes étudiés n'a le sens d'évaluer, de raisonner ou de penser : pour exprimer cette action le chinois utilise les verbes « xiang » (dans lequel le cœur est représenté) ou le verbe « dâsuàn », qui évoque des coquillages précieux.

Comparons maintenant cette situation avec le cas des langues sémites et notamment de l'arabe et des langues qui utilisent des mots arabes.

Que l'on prenne un dictionnaire de la langue arabe comme celui de Reiz (2008, p.1262) ou celui de la langue hindi comme celui de Balbir et Balbir (1992, p.1043) il apparaît nettement que dans la racine « hasaba » et ses dérivés (comme le mot « hisab ») les concepts de comptage comptable et de calcul sont liés : la comptabilité voisine avec l'arithmétique. Dans ces conditions on peut conclure que les racines de « kuài ji » et de « hasaba » évoquent prioritairement toutes deux la comptabilité en tant que technique de calcul. **Mais son apparemment total à la mathématique ne serait qu'une illusion (Colasse, 1980, p.143) contre laquelle nous mettent en garde les autres racines.**

233 La comptabilité comme écriture : les racines des bases « lekh »et « gramat »

Nous avons vu que la langue hindi possède, outre sa base arabe, une deuxième base pour exprimer la comptabilité:la base « lekh ». Selon le dictionnaire hindi-français de Balbir et Balbir (1992, p.859) le verbe « lekhna » (dont dérive le nom « lekhà » compte) a pour premier sens écrire, pour deuxième graver et peindre et pour troisième établir les comptes. Si l'on essaye de remonter au sanscrit on constate qu'il existe une racine « likh »d'un verbe qui signifie d'abord gratter (creuser) puis graver, dessiner, peindre et enfin écrire (Stchoupak et

alii, 1987, p.615). On sait que dans l'antiquité égyptienne le scribe était un personnage qui savait écrire et de ce fait tenait les comptes ; on sait aussi qu'on a même pu lier l'apparition de l'écriture à celle de la comptabilité : le vocable hindi témoigne de cette réalité historique. Il en est de même du vocable « gramat » utilisé en Lettonie (voir supra)

234 **La comptabilité comme lecture sélective** : les racines de la base « logistikè ».

Le mot grec logistikè dérive d'une racine « log » que les linguistes relient à une racine mère « leg » correspondant à un premier verbe « leg-ein » (GH,1994,p.256 ; Duden p.402 à propos du mot Lexicon) ; en grec ancien ce verbe « leg-ein » a, selon Bailly (1929 p.1175), les deux premiers sens de rassembler (par exemple rassembler du bois) et de cueillir (des grappes de raisin) ; de là (toujours selon Bailly) découlent les sens de trier et de compter, puis d'énumérer et de dire ; un autre verbe legein reprend le sens de dire et y ajoute ceux de vouloir dire (signifier) et de lire (Bailly,ibid) ; si l'on s'en tient à ces verbes l'action de compter et de mener une comptabilité est d'abord une opération de sélection ; il en va de même des actions de dire et de lire : voir aussi l'allemand « lesen » (lire) qui voisine avec « (Wein)lese » (sélection des vins) et le français lecture qui voisine avec sélection ; dire, lire et compter impliquent un choix ; par extension on peut dire que comptabiliser c'est aussi vouloir dire et lire en faisant une sélection, ce qui nécessite un choix et une prise de position donc une réflexion. Ce balancement entre les concepts de compter, dire, lire, choisir, réfléchir se retrouve avec le mot logos qui signifie à la fois parole, raison(nement) et compte rendu (Bailly,p.1200) ; même le mot logismos dont vient directement logistikè signifie à la fois calcul et raisonnement (Bailly p.1199) ; en fait il y a deux mots en grec pour désigner un calcul : le mot arithmos qui implique un calcul scientifique basé sur les relations entre des nombres et le mot logismos qui associe le calcul à une sélection, un raisonnement et une interprétation ; en associant la comptabilité à logismos la langue grecque se sépare des langues chinoise et sémites qui « préfèrent » « arithmos » !

233 **La comptabilité comme instrument de purification** : les racines de la base « compt ».

Qu'il s'agisse du mot anglais « accounting », de l'espagnol « contabilidad », du français « comptabilité », de l'italien « contabilita », du portugais « contabilidade » et du roumain « contabilitate » nous avons vu que tous ces mots dérivent du verbe latin computare (GH,p.168). Computare se compose lui-même de deux éléments : com et putare ; com est une variante de cum qui signifie avec, ensemble ; quant à « putare » c'est un verbe dont le premier sens est nettoyer, rendre propre ; le Gaffiot (1934,pp.1281-1282), dont sont issues ces informations, donne deux exemples d'application de ce verbe ; l'un concerne l'arboriculture où putare signifie tailler les arbres ; l'autre concerne précisément la comptabilité avec des citations identiques empruntées à Caton (De Agricultura,5.3), à Cicéron (Epistulae ad Atticum,4.1.1.1), à Varron (De lingua latina,5.9) et à Gellius (Annalium frag,6.5.6) : tous ces auteurs utilisent l'expression « putare rationem cum aliquo », c'est-à-dire, « apurer un compte avec quelqu'un ». Notons en passant que le mot « ratio », dans « rationem putare », renvoie à une autre racine que nous avons déjà commentée.

Ce qui nous intéresse tout particulièrement ici c'est le verbe « putare » ; la traduction, par les romanistes, de ce verbe par « apurer » (de purare : purifier) révèle que le sens profond du mot comptabilité est celui d'une « purification », d'une élimination des « mauvaises branches », dans le cadre d'une action collective ; il est vrai que le verbe putare a d'autres sens, notamment évaluer, peser, et même croire à (Bailly, ibid) que l'on retrouve par exemple

en français (putatif) qui peuvent faire penser que la mise en ordre des comptes ne se sépare pas d'une certaine estimation

Ces indications du Gaffiot sont corroborées par celles de Benveniste (1969, p.154) celles de Nadjo (1989, pp.284-286) et de Minaud (2005, p.168) qui mettent toutes en avant cette idée de purification.

234 **La comptabilité comme instrument du droit** : les racines de la base « reg ».

Si l'on s'en tient au verbe allemand « rechnen », celui-ci, selon Duden (p.554), dérive d'un adjectif « reken » disparu en hochdeutsch mais qui existait en vieil allemand (mittel nieder deutsch) et qui signifiait en règle ou conforme à l'ordre (ordentlich) ; cet adjectif venait lui-même d'une vieille racine indoeuropéenne (ou indo-germanique) « reg » qui signifie redresser (aufrichten) ou remettre droit (geraderichten) (Duden, ibid) ; en tant que racine indo-européenne la racine « reg » n'est évidemment pas restreinte au vieil allemand ; on la retrouve en latin avec le verbe regere (rego rexi rectum) et les mot regula (règle) et rex ,le roi ,qui énonce les règles ; on la trouve aussi en grec ancien avec le verbe oregein (Bailly, 1397,p. 1397) dont le premier sens est tendre,mettre droit et dont l'aoriste (orexo) est à rapprocher par exemple du français érection ; elle se trouve aussi en sanskrit avec le verbe « raj » gouverner (qui a donné rajah) et le nom « raji » qui signifie ligne droite ,trait,série (Stchoupak et alii p.604) ; ces racines indo-européennes ont nourri toute une série de mots dans diverses langues de la famille indo-européenne relatifs aux règles (regulation, rule ,Regel,règle,regla, reglamento,regola) ainsi qu'au droit : right, Recht et (à partir du supin rectum précédé de di) ,droit,derecho,diretto ,le roi (rex,raj, rix des gaulois) étant celui qui « détermine ce qui est droit,c'est-à-dire le droit » (Sergent,2005,p.290).Le verbe anglais « reckon » dérive aussi de ces racines indo-européennes mais nous avons vu qu'il n'a pas servi à former le mot moderne de comptabilité en anglais. Il apparaît ainsi que le mot comptabilité allemand « Rechnungswesen » est totalement imprégné de l'idée du respect du droit et des règles ; ceci vaut aussi pour toutes les langues qui utilisent la racine « rec /reg/rek » comme base de la comptabilité, notamment le hollandais (« Jaarrekening ») et le norvégien (« regnkapføring »)

235 **La comptabilité comme compréhension des choses** : les racines de la base « chêt ».

En russe les verbes « s-chitat » et « y-checht » (compter), dont dérive le mot comptabilité (y-chêt), apparaissent comme une composition du verbe « chitat » dont les sens les plus immédiats, en russe moderne,sont lire ,réciter ,faire un cours (Shcherba et alii,p.722) ;si l'on ajoute que le s du suffixe de « s-chitat » n'est autre que le cum latin (avec) on pourrait penser que l'action de compter est équivalent à une sorte de lecture en commun (la parenté entre lire et compter rappelant étrangement celle de conter (contare) et de compter (computare) dans les langues romanes. Mais on peut trouver une autre explication à ce voisinage. En effet Fasmer (tome IVp.350) nous dit que le verbe « checht », comme le verbe « chitat », sont apparentés au vieil indou « cetati » ; en sanscrit le verbe « cetayati » (racine « cit »)(signifie observer,puis penser (-le mot pensée de disant citti ou citta-) et comprendre, puis faire comprendre et instruire (Stchoupak et alii, p.249 ;Huet,2009,p.169) ;si l'on ajoute que même en langage russe moderne l'un des sens de « chitat » est aussi comprendre -être capable de lire quelque chose-(Ojegov et Schvedova) on peut admettre que ce qui fait le point commun entre calculer (« s-chitat ») et lire (« chitat ») ce sont les idées d'observation et de compréhension que suggère la racine sanscrite « cit ».Dans ces conditions comptabiliser, si l'on prend au sérieux la terminologie russe, est d'abord une action de compréhension associée à celle d'observation.

236 La comptabilité comme une vision (idée) des choses : les racines des bases « vis » et « oblik ».

Les mots suédois et (parfois) danois « redo-visning », pour ce qui concerne le radical « vis » sont apparentés au verbe actuel allemand *weisen* qui veut dire montrer et au mot *Weise* (apparence, apparition) ; selon Duden (p.759) *weisen* vient d'un verbe du vieux germanique « *wisen* » (*wisan* en vieil anglais, *visa* en suédois) qui à l'origine signifiait faire savoir (*wissend machen*) ; ces verbes sont parents du verbe *wissen* allemand (*veta* en suédois ainsi qu'en gotique et *witan* en ancien anglais) qui signifie savoir ; *wissen*, (selon Duden, p.768) appartient à la racine indo-germanique *ueid* qui veut dire à la fois voir et sa-voir ; cette racine a donné en grec ancien les verbes « *idein/eidenai* » (voir, reconnaître, se représenter, puis savoir) ainsi que le mot « *idea* » : apparence, forme, sorte, idée, conception abstraite (Baillly, pp.584,956) ; elle apparaît en latin sous la forme du verbe « *videre* » (voir) que l'on retrouve en moldave avec l'expression « *evidenta contabila* ».

C'est une signification similaire que l'on rencontre dans la langue ukrainienne avec la base « *oblik* » ; si l'on enlève le suffixe *ob* il reste la racine « *lik* » dont la signification première est celle d'une vision du visage, le siège même de la vision, le mot *lik* étant parent du mot *visage* -*litso* en russe-(Fasmer, p.495).

Dans ce modèle linguistique la comptabilité est donc une discipline qui sert à donner une idée des choses ou, comme on dirait avec le langage actuel, une image de ces choses.

Au terme de cette enquête il apparaît que les étymons des différents mots comptabilité renvoient à des sens très différents ; les vocables chinois et arabe sont les seuls à mettre l'accent sur le calcul ; pour les autres la comptabilité est associée à des idées aussi diverses que celles de sélection, de mise en ordre, de compréhension, de respect du droit, de purification et de vision des choses ! Mais ces analyses basées sur l'histoire des mots ont – elles vraiment une signification ?

24 Le débat sur les mots et les choses: Bühler contre Foucault

Si la vieille conception de la connaissance qui voyait dans les mots une copie des choses n'est pratiquement plus défendue et si la quasi-totalité des spécialistes admettent que les mots sont des symboles des choses il n'en demeure pas moins qu'il subsiste un débat sur la nature de cette symbolisation ; il semble qu'il y ait deux positions fondamentales à ce propos entre ce qu'on pourrait nommer de purs symbolistes et des symbolistes figuratifs.

Les symbolistes purs considèrent que les mots dans leur fonction de coordination avec les choses sont choisis arbitrairement : le choix du symbole n'a aucune importance ni signification.

Cette position se rencontre aussi bien chez des philosophes que des linguistes ou des historiens des sciences.

Parmi les philosophes JS Mill (*Logique* 1866) dit, à propos des noms d'espèces et des noms propres, que « lorsque nous prédisons de quelque chose son nom propre, lorsque nous disons en indiquant quelqu'un que c'est Brown ou Smith, ou en indiquant une ville que c'est New-York, nous ne transmettons de la sorte à l'auditeur aucune nouvelle information, aucune information sinon que ceci est leur nom » (in Bühler, 2009 p.356).; parmi les linguistes Sapir (1967, p.15) définit le langage comme « un système symbolique arbitraire » qui « n'a rien à voir avec la notion d'un objet particulier » (ibid, p.17); enfin Foucault, un historien des idées, au terme d'une longue analyse de l'histoire des conceptions de la nature du langage, estime qu'à partir de la fin du XVIIIème siècle « ce qui permet de définir une langue, ce n'est pas la manière dont elle présente les représentations, mais une certaine architecture interne, une certaine manière de modifier les mots eux-mêmes selon la posture grammaticale qu'ils occupent les uns par rapport aux autres : c'est son système flexionnel » (1966, p.250) ; à notre

avis en insistant sur le fait que le rôle de représentation « n'est plus constitutif du mot dans son être même » (ibid ,p.293) Foucault valorise la montée en puissance des linguistes et des philosophes partisans du symbolisme pur.

Mais cette position est contestée, et cette contestation n'apparaît pas dans l'œuvre de Foucault; en effet Karl Bühler, l'un des plus prestigieux linguistes du XX^{ème} siècle, estime que parmi les linguistes les logiciens du langage ,traitant du concept de symbole, ont « valorisé l'amaigrissement et la formalisation de son contenu conceptuel, de sorte qu'il n'en est finalement plus resté que la coordination par convention arbitraire d'une chose quelconque en tant que signe à une chose quelconque en tant qu'objet signifié » (Bühler,2009,p.307) ,que « l'affirmation des logiciens que la symbolisation reposerait sur une coordination arbitraire n'est pas satisfaisante »(ibid, p.308) et qu' « en prenant à juste titre position contre les conceptions antiques et médiévales de la fonction de la langue comme reflet d'importants théoriciens actuels du langage (parmi lesquels Cassirer) sont allés trop loin et courent le risque de jeter le bébé avec l'eau du bain » .Si ,poursuit Bühler, « j'examine des phrases quelconques comme la cathédrale de Cologne a deux tours..ces phrases sont des formulations linguistiques d'états de choses hors du langage ,qu'elles présentent avec une clarté suffisante »(ibid,p.313) ; Bühler souligne que la fonction symbolique peut prendre « toutes sortes de transitions et de formes intermédiaires... allant du plus haut degré pensable d'iconocité jusqu'à la symbolique la plus pure »(ibid,p.309) et, en réponse à Mill,qui dénie aux noms propres la possession d'une connotation, il souligne que « l'historien de la langue sait que ces noms possèdent un étymon tout aussi bien que les noms d'espèces »(ibid,p.364) ; par exemple le fait d'avoir appelé la ville de Heilbronn « fontaine de guérison » n'est pas pur arbitraire et colle à une vérité informationnelle ; d'une manière plus générale estime Bühler un grand nombre de mots courants peuvent , au-delà de leur seul signe, fournir une représentation (-Darstellung, en allemand-) des choses ; ainsi le mot « Hebel » (levier) n'est pas arbitraire car il dérive du verbe « heben (lever) et indique bien la caractéristique principale de cet objet qui permet de soulever des charges (ibid,p.345) (NDA :remarquons en passant que malgré des racines totalement différentes les deux mots français et allemand sont totalement en phase informationnelle :tout se passe comme si les choses imprimaient leur nature aux mots !).Ceci permet à Bühler d'affirmer, à l'encontre des thèses de Foucault, Mills et Sapir que si le langage a plusieurs fonctions, sa fonction dominante est celle de la représentation (ibid, p.112 ;ed all.p.30) ce qui explique, à notre avis, qu'elle soit et reste, semble t-il, un objet d'étude prioritaire à en juger notamment par la domination des classifications de type généalogique sur les autres types de classifications. Finalement Bühler va jusqu'à dire, en parlant d'Aristote, qu' « il se pourrait bien qu'il ait vu juste en lui attribuant (au langage) cette caractéristique d'être une représentation indirecte » (ibid, p.306). Ces développements nous permettent de conclure que, si l'on admet que les mots puissent représenter au moins certains aspects des choses la recherche du sens profond des mots,notamment grâce à leurs racines, est loin d'être une tâche inutile. Ceci vaut pour le mot comptabilité mais reste à savoir quel sens et quelle utilité on peut trouver dans l'analyse de la comparaison de ses divers étymons.

25 Le sens et la nature de la comptabilité d'après les étymons : une lecture kantienne.

Si l'on s'en tient aux racines des mot chinois « kuài jì » et arabe « hasaba » la comptabilité serait l'art du maniement des nombres ; bien que cette définition colle parfaitement au dicton selon lequel les comptable sont « les gens du chiffre » et témoigne d'une époque comme celle de l'illustre Pacioli(1494) où la comptabilité voisinait avec la mathématique, elle ne transmet qu'une faible part de la vérité de leur discipline ; heureusement les autres racines vont combler au moins partiellement cette lacune.

Les racines « vis », « vid » et « lik » suggèrent que la comptabilité relève d'une vision des choses ; qui dit vision dit expérience sensible, sur la base d'impressions ; certes Kant admet qu'« il n'est pas douteux que toute notre connaissance -Verstand- ne commence avec l'expérience- Erfahrung-»(1976,p.57) et que « c'est au moyen de la sensibilité -Sinnlichkeit- que des objets nous sont donnés »(ibid,p.81) ; mais ,le philosophe de Riga souligne que cette connaissance par l'intuition -Anschauung- ne peut donner que des représentations singulières ; en outre elle risque de mener à un idéalisme dogmatique trompeur en faisant croire que nous serions capables de reproduire les choses en soi, ce qu'il dénie(ibid,61). Appliquons cette analyse kantienne à notre sujet .On constate d'abord que les racines vis, ou vid, qui correspondent au « schauen » (voir) de l'« Anschauung » de Kant, dénotent le rêve inaccessible des comptables de reproduire la réalité, rêve que poursuit cependant encore le discours actuel des régulateurs comptables avec leur obsession de la fameuse « image fidèle » ; mais un rêve n'est pas forcément mauvais car il peut stimuler l'activité et notamment l'activité cérébrale.

La racine log nous donne une toute autre « vision » de la comptabilité, beaucoup plus réaliste ; en effet, selon cette racine, l'édifice bâti par les comptables ne peut reposer que sur un choix, qui opère inévitablement une partition du réel et donc un laisser pour compte d'une partie de cette réalité. On peut notamment penser à ce qu'ont fait toutes les comptabilités capitalistes quelles que soient leurs variantes, et elles sont nombreuses, depuis la révolution industrielle:elles ont toujours donné l'exclusivité au maintien du seul capital « financier » c'est-à-dire du capital possédé par les seuls investisseurs, ou, autrement dit, pour reprendre la terminologie d'Aristote (1993, p.115), puisqu'on est dans la mouvance grecque, à la chrématistique. De nos jours cette focalisation sur le seul capital financier apparaît comme de plus en plus problématique avec la montée des préoccupations environnementales et le souci de prendre en compte la protection du capital humain : d'où une revendication de la prise en compte du capital naturel et du capital humain ce qui permettrait de mieux représenter la totalité de ce qui fait et ce que fait une entreprise. Même si, il est vrai, les comptables « capitalistes » n'ont jamais caché que leur comptabilité n'est que « financière » et concerne prioritairement les capitalistes propriétaires ,c'est-à-dire, dans le langage euphémisant moderne, les « investisseurs », il faut souligner que dans le discours dominant et notamment dans celui des ouvrages de vulgarisation comptable, la comptabilisation du seul capital financier passe pour la comptabilisation du capital global mettant sous le boisseau le problème de la sélectivité du champ observé ; la racine log ,elle, relie la comptabilité au problème du pouvoir dans l'entreprise et la Société et à la prédominance d'intérêts particuliers ,donc témoigne de la subjectivité de cette discipline.

La racine chêt nous livre une version de la comptabilité bien différente de celle de la racine « vis », celle d'une activité entièrement tournée vers la compréhension (et non la vision) des choses ; comprendre, c'est prendre ensemble dans le cadre d'une activité intellectuelle ; on est plus ici ,pour reprendre les catégories de Kant, dans le champ de l'esthétique,de la sensibilité et de la théorie (téorein ,en grec, c'est voir), mais dans celui de l'entendement c'est-à-dire ce que Kant nomme l'« Analytique ». On retrouve avec la compréhension l'instrument intellectuel qu'est le concept, le fameux « Begriff » de Kant (« be-greifen » tout comme « com-prendre » voulant dire saisir ensemble); la connaissance comptable ne serait plus ici une contemplation des choses mais une activité, un jugement ; connaître c'est relier les représentations en suivant certaines règles de l'entendement et parvenir à des concepts qui expriment de façon certaine, une partie, mais une partie seulement de la réalité. C'est là que la comptabilité peut prétendre à représenter un aspect de la réalité (à défaut d'une image globale inaccessible).En posant, par exemple, que le capital financier est la différence entre les actifs détenus en propriété par les capitaliste et leurs dettes les théoriciens de la comptabilité ont

progressé vers une mesure de la réalité de ce (seul) capital financier. C'est cette compréhension qui permet aussi de choisir tel ou tel mode d'évaluation, coût historique ou fair value.

La racine « compt » renvoie à une activité beaucoup plus concrète du comptable en tant que « purificateur » des comptes; il doit en effet d'abord éliminer les erreurs qui ont été faites, ceci dans le cadre d'un contrôle collectif, et d'autre part solder (c'est-à-dire éliminer) les comptes de charges et de produits dans le compte de résultat et sommer les comptes d'actif et de passif dans le bilan. C'est au prix de cette « purification » que le comptable parvient à la phase finale de son activité et obtient la synthèse qu'il recherche : selon cette vision la comptabilité est plutôt une technique de tenue de comptes.

La racine « reg » témoigne du fait que la comptabilité peut être aussi dépendante du droit et qu'au-delà des théories et des conceptions de la comptabilité il existe des règles à suivre qui n'ont pas forcément le degré de pureté des théories ou des conceptions notamment parce que ces règles sont le produit d'une activité sociale et politique qui exige que soient passés des compromis entre différentes visions ou conceptions : régularité et image fidèle ne font alors pas bon ménage ; dans ce cas la comptabilité devient ,pour reprendre une formule célèbre de Garnier (1947) « l'algèbre du droit ».Même les IFRS, qui prétendent à une certaine rigueur conceptuelle, ne sont pas exempts de ces compromis puisque,comme l'a montré la crise des subprimes, l'IASB a dû revoir rapidement sa copie sous la pression des gouvernements aux abois..

On a vu que la racine « rag» (raison) avait dominé dans les siècles passés. Kant, dans sa critique de la raison pure, avait averti des dangers que pouvait revêtir un certain usage de cette raison pure (la raison raisonnante) pour bâtir des métaphysiques : « c'est le sort de la raison humaine, dans la spéculation, de construire son édifice en toute hâte, et de ne songer que plus tard à s'assurer si les fondements en sont solides » (Kant, 1976, p.62) ; cette critique a-t-elle joué un rôle quant au sort de cette racine ? Toujours est -il qu'elle a disparu du paysage actuel.

La référence à la tenue de livres a elle presque disparu au terme d'une lente agonie. Selon une interprétation, souvent exprimée, cette mort serait justifiée par le fait que la tenue de livres faisait référence à une période où la comptabilité était une simple technique de calcul sans relation avec un but économique (Schneider, 1997, p. 13). Mais on voit mal comment un quelconque système d'information pourrait être établi sans visée économique. Ce qui semble plus vrai, c'est que les comptables avaient absolument besoin de vilipender ce terme pour mieux persuader leurs interlocuteurs de l'apparente nouveauté scientifique de leur discipline et valoriser leur fonction : certains mots sont apparemment plus chargés d'euphémismes que d'autres et leur choix peut permettre de combattre des adversaires ; mais la réalité est la réalité :tous les comptables sont des teneurs de livres et cette tenue n'est pas forcément significative d'absence de réflexion ; c'est peut être pour cette raison qu'un brillant théoricien américain pouvait encore se permettre vers 1930 d'évoquer sa discipline aussi bien en termes de « bookkeeping »(Hatfield,1924) qu'en terme d' « accounting » (Hatfield,1927) . C'est peut être aussi pour cette raison que les islandais et la famille ouralienne persistent dans leur attachement à la bookkeeping en attendant un retournement de mode. L'ironie du sort est d'ailleurs que le mot « accounting », si chargé soit-il de prestige, est lui-même, quand on inspecte ses racines, tout aussi relatif à des problèmes « basement » techniques que ne l'est la pauvre « bookkeeping » !

Le tableau des racines nous montre aussi que la racine « smet » associée à une évaluation prudente a pratiquement disparu du paysage : est ce pure coïncidence avec la destruction progressive du principe de prudence au cours du XXème siècle ?

En conclusion, au-delà de la bataille de mots inévitablement liée à la nature sociale du langage, les étymons du mot comptabilité, nous renseignent bien, croyons nous, sur la nature complexe de cette discipline. Chaque étymon exprime une des facettes de la comptabilité, ou, pour coller au terme allemand de « Darstellungsfunktion » utilisé par Bühler pour décrire la fonction représentationnelle des mots, une position (Stellung) de cette discipline. La comptabilité fait certes appel au calcul (racines « kuài-ji » et « hasaba ») et à la tenue de comptes (racine « compt ») ou de livres, activités apparemment éminemment objectives; mais elle repose fondamentalement sur des choix subjectifs de groupes sociaux qui ont le pouvoir d'imposer leur vision des choses, c'est-à-dire leur logique (racine « log »), tout en faisant parfois croire qu'il s'agit d'une vision objective de la réalité des choses (racine « vis »). Cependant, dans le cadre de ces logiques partielles, il nous semble que la comptabilité, grâce à une conceptualisation adéquate (racine « chèt »), peut prétendre à une représentation correcte de la réalité, si tant est que les problèmes du respect du droit (racine « rech ») et des compromis qui lui sont liés n'entravent pas cette démarche intellectuelle. A l'inverse des thèses de Doucet (1986) la racine « chèt » nous incite à penser que la comptabilité financière peut ne pas être qu'une simple rhétorique de manipulation des comptes et puisse être utile pour la mesure de la richesse et de la rentabilité des capitalistes : pourquoi d'ailleurs ces derniers saboteraient-ils systématiquement leur propre outil d'information ?

Ce qui est certain par contre, c'est que contrairement à ce que veut faire accroire le concept d'image fidèle, la question de l'adéquation totale du produit de la comptabilité à la réalité des choses est un faux problème car, comme le montre la lecture de Kant, nous ne pouvons prétendre qu'à des représentations partielles de la chose en soi, ce qui n'est déjà pas si mal ; mais cette représentation sera d'autant plus respectueuse, croyons nous, de la globalité de l'entreprise que la prise en compte de l'ensemble des capitaux, et pas seulement du capital financier, qui concourent à la marche de l'entreprise sera acceptée.

La comptabilité humaine est donc vouée à l'imperfection dans sa tâche de représentation de la réalité ; mais existe-t-il une comptabilité parfaite dans l'absolu ? Dans le Coran (sourate « Sad » verset 16), vecteur de la langue arabe, qui rassemble le plus grand nombre de locuteurs du même mot comptabilité au monde, il existe l'expression « Youm El Hisab »: jour du (grand) Compte. C'est, pour chaque musulman, le jour de sa mort, quand Allah dresse un bilan de toutes ses actions bonnes ou mauvaises. Ce Dieu comptable qui tient sans doute une comptabilité parfaite pourrait il nous en donner le secret ?

Bibliographie

- Aristote. (1993). *Les politiques*. GF-Flammarion. Paris
- Baetge, J. (1976). *Rechnungslegungszwecke des aktienrechtlichen Jahresabschlusses*. In *Bilanzfragen*. Festschrift für Ulrich Leffson herausgegeben von J. Baetge, A. Moxter und D. Schneider. IDW Verlag. Düsseldorf.
- Bailly, M, A. (1929). *Dictionnaire Grec- Français*. Librairie Hachette. Paris.
- Bakaya, A, Montaut, A. (1994) *Le hindi sans peine*. Assimil. France
- Balbir, N., Balbir, J.K. (1992). *Dictionnaire Hindi Français*. L'asiathèque. Paris.
- Balmas, E. (2003). *Dictionnaire Italien*. Hachette-De agostini.
- Bechtel, W. (1989). *Moderne Finanzbuchführung*. Oldenbourg. München.
- Beckman, H. (1987) *De Jaarrekening*, H.E. Stenfert Kroese B.V.-Leiden/Antwerpen.

- Bellassen, J., Wong, Wa. (1995). *Les idéogrammes chinois ou l'empire du sens*. Editions You Feng. Paris
- Benveniste, E. (1969). *Le vocabulaire des institutions indo-européennes I. économie, parenté, société*. Les éditions de minuit. Paris
- Bertschinger, P. (2001) Switzerland individual accounts. In Dieter Ordelheide (Ed), *Transnational Accounting*, (pp.2453-2515). Palgrave.
- Bouffartigue, J., Delrieu, A.M. (1981). *Trésors des racines latines*. Belin. Paris.
- Bopp, F. (1816). *Ueber das Conjugationssystem der Sankritsprache, in Vergleichung mit jenen der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache*. Dümmler. Frankfurt am Main.
- Brugmann, K. (1886). *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Strassburg.
- Bühler, K. (1982). *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*. Neudruck der Ausgabe von 1934. Gustav Fischer Verlag.
- Bühler, K. (2009). *Théorie du langage. La fonction représentationnelle*. Agone. Paris.
- Chinese- English Dictionary. (2007). Foreign Languages Press (FLP). Shanghai.
- CNCC .Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Portail de la CNCC Organismes professionnels étrangers. Paris
- Ciucur, E., Toiu, A., Ristea, M., Vilsan, A. (1980). *Contabilitate*. Editura didactica si pedagogica .Bucurusti.
- Colasse, B. (1980). *Note pour une épistémologie de la comptabilité. Tendances de la recherche en comptabilité*. Association Française de comptabilité (AFC).
- Coope A. (1988). *A Malay English dictionary*. Macmillan. Malaysia.
- c
- Cuyas, A. (1967). *Diccionario Francés-Español*. Ediciones Hymasa. Barcelona.
- Dictionnaire concis franco-chinois (2000) .La presse commerciale et Larousse.
- Doucet Y. (1986). *Mesure comptable et langage*. In « les fondements de la comptabilité ». Cahiers de l'A.F.C. Association Française de Comptabilité. IUT de Nancy.
- Dubois, J., Mitterand, H., Dauzat, A. (2005) *Grand dictionnaire étymologique et historique du français*. Larousse .Paris.
- Duden (1963). *Etymologie. Herkunftswörterbuch der deutschen Sprache*. Duden Band 7. Bibliographisches Institut .Mannheim, Wien, Zürich.
- Encyclopédie Bordas (1994). *Encyclopédies Bordas*. Paris
- Fabre, A. (1999) *Le coréen sans peine*. Assimil. France
- Fasmer, M. (1996) .*Etimologicheskoy slovar russkogo yazyka. Iz « Yazyka »*. Sankt Petersburg.
- Feleaga, N., Ionascu, I. (1993). *Contabilitate financiara*. Editura Economica. Bucuresti.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Gallimard.
- Freelang Classification (2009). <http://www.freelang.net/familles/index.php>.
- Fried, I. (2004). *The analytic and synthetic etymology of the Hebrew language*. The Hebrew Etymology Project.
- Fujii, Hideki.
- Gaffiot, F. (1934) *Dictionnaire illustré Latin Français*. Librairie Hachette. Paris.
- Garnier, P. (1947). *La comptabilité, algèbre du droit, et méthode d'observation des sciences économiques*. Dunod. Paris ;
- Gransaignes d'Hauterive, R. (1948). *Dictionnaire des racines des langues européennes* (reprint). Librairie Larousse .Paris.
- Grimm, J. (1819). *deutsche Grammatik*. Dieterich. Göttingen.
- Grootaers, L. (1979). *Dictionnaire classique français néerlandais*. Vander Editeur. Louvain.

- Halbout, D., Güzey, G. (1992). *Le turc sans peine*. Assimil. France.
- Halbout, D., Schmidt, J.J. *L'arabe collection sans peine*. Assimil. France
- Hansen, C. (2001). *Denmark. Individual accounts*. In Dieter Ordelheide (Ed) *Transnational accounting*. (pp.643-719). Palgrave.
- Hatfield, H.R. (1924). An historical defense of bookkeeping. *The journal of accountancy*, Vol37, N°4, pp.65-75.
- Hatfield, H.R. (1927). *Accounting: its principles and some of its problems*. D. Appleton and Company. New York.
- Huet, G. (2009). *Dictionnaire Sanskrit-Français*. En ligne
- Ježdimirović, M. (1974) *Teorija i tehnika knjigovodstva*. Savremena administracija. Beograd
- Johnsen, A. Eilifsen, A.; (1995) Norway. In D. Alexander and S. Archer (Ed), *European accounting Guide*, (pp.1143-1184), Harcourt Brace & Company.
- Kant, I. (1787). *Kritik der reinen Vernunft*. Zweite Ausgabe. Verlegt's Johann Friedrich Hartknoch. Riga.
- Kant, E. (1976). *Critique de la raison pure* (2ème édition). Ed française Garnier-Flammarion
- Kuter, M. (2004). *Teorija bukhgalterskogo uchëta*. Iz Finansi i Statistika. Moskva.
- Labardin, P. (2006). *Autour du mot comptabilité*. Laboratoire orléanais de gestion (LOG) ; numéro 2006-02. IAE d'Orléans .France.
- Labardin, P., Nikitin, M. (2009). Accounting and the words to tell it: an historical perspective. *Journal of Accounting business and Financial History*. Vol19 N°2. pp. 149-166.
- Le, Nhu Tuyen. (2008). *Evolution des formes comptables en contexte de transition économique: le cas du Viêt- Nam*. Thèse HEC. Paris
- Leautey, E., Guilbault, A. *La science des comptes mise à la portée de tous*. Librairie comptable et administrative. Paris.
- Lottner, E. (1858). Über die Stellung der Italer innerhalb des indo-europäischen Stammes. *Kühns Zeitschrift*, 7, pp.18-49, 161-193.
- Lukas, W. (1995). Austria. In D. Alexander and S. Archer (Ed), *European Accounting Guide*, pp.1021-1065 Harcourt Brace & Company.
- Makarov, V. (1966). *Teorija bukhgalterskogo uchëta*. Iz Finansi. Moskva.
- Matsiev, A., Ozdoev, I. (1966). *Russko-checheno-inguchkij slovar*. Grozny
- Melis, F. (1950). *Storia della ragioneria*. Bologne, Dott. Cesare Zuffi.
- Mill, J.S. (1866)
- Minaut, G. (2005) *La comptabilité à Rome*. Presses polytechniques et universitaires romandes. Lausanne.
- Morel, P. (2005). *Le champ du signe. Etymologie et analyse d'un millier de caractères chinois*. Editions You Feng. Paris.
- Mounged (1970). *Français- arabe et arabe- français*. Dar el-Machreq Editeurs. Beyrouth
- Nadjo, L. (1989). *L'argent et les affaires à Rome des origines au IIème siècle avant J.C*. Louvain-Paris
- Näsi, S. Kankaanpää, K. (1995) Finland. In D. Alexander and S. Archer (Ed), *European Accounting Guide*, (pp.1067-1112), Harcourt Brace & Company.
- Nayekoo, Y. (2007). *La diversité linguistique de l'Inde*. In *Langues de l'Inde* (lien). Encyclopédie Wikipédia.
- Onions, C.T. (1966). *Oxford Dictionary of English Etymology*. Clarendon Press.
- Örten, R. (2008). *Development of accounting in the first half of 20th century in Turkey*. Gazi University. Turkey.
- Pacioli, L. (1494). *Summa de Arithmetica, Proportioni et Proportionalita*. Venise.
- Peker, A. *Yönetim muhasebesi*. 2. Baskı. Üniversitesi Muhasebe. Istanbul.
- Peyraube, A. (2003). *La classification des langues en familles et macro-familles, avec une attention particulière portée aux langues d'Asie Orientale et D'Asie du Sud-Est*. Conférence

donnée le 3 Février 2003 dans le cadre du séminaire Typologie des langues du laboratoire d'histoire des théories linguistiques de l'Université de Paris VII. <http://htl.linguist.uviv-paris-diderot.fr/speyra.pdf>

- Rask, R. (1818). Undersogelse om det gamle nordidke eller islandske sprogs oprindelse.
- Reiz, D. (2008). *Dictionnaire Arabe Français Larousse compact plus*. Larousse. Paris.
- Rosgovas, T. *Nouveau dictionnaire Grec Français*. Publications helléniques.
- Rundfelt, R. (2001) Sweden individual accounts. In Dieter Ordelheide (Ed), *Transnational Accounting*, (pp.2347-2416). Palgrave.
- Safioullina, F.S. (2007). *Karmanny Tatarsko-Russky I Russky-Tatarsky slovar*. Tarikh. Kazan.
- Sapir, E. (1967). *Le langage*. Introduction à l'étude de la parole. Petite bibliothèque Payot. Paris.
- Saussure, F (1878). *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Teubner .Leipzig.
- Savez racunovodstvenih I finansijskih radnika S.R. Srbije. (1979). *Zbirka propisa o knjigovodstvu sa analitickim kontnim planom organizacije udruzenog rada*. Beograd.
- Schlegel, K.W.F (1808). *Ueber die Sprache und die Weisheit der Indier*. Mohr und Zimmer. Heidelberg.
- Schleicher, A. (1861). *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermannischen Sprachen*. Böhlau. Weimar.
- Schmidt, J. (1872). *Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen*. Böhlau.
- Schneider, D. (1997). *Betriebswirtschaftslehre, Band 2: Rechnungswesen*. R. Oldenbourg Verlag. München Wien.
- Sergent, B. (2005). *Les Indo-Européens. Histoire, langues, mythes*. Payot. Paris.
- Shcherba, L.V., Matusевич, M.I. (1993). *Russko-frantsuzsky slovar; Iz russky Yazik*. Moskva.
- Sokolov, Ya, V. (1991). *Ocherki po istorii bukhgalterskogo uchëta*. Finansi i Statistika. Moskva.
- Sokolov. Y.V et Sokolov, V.Y. (2006). *Istorija bukhgalterskogo uchëta*. Iz Finansi i Statistika. Moskva.
- Svavarsson, S. (1995) Iceland. In D. Alexander and S. Archer (Ed), *European Accounting Guide*, (pp. 1113-1141), Harcourt Brace & Company.
- Stchoupak, N., Nitti, L., Renou, L. (1987). *Dictionnaire Sanskrit Français*. Librairie d'Amérique et d'Orient Jean Maisonneuve successeur. Paris
- Tekinalp, U. (1995) Turkey. In D. Alexander and S. Archer (Ed), *European Accounting Guide*, (pp. 1319-1370), Harcourt Brace & Company.
- Torah. (2009). *Parallel Bible. Hebrew/English*. BN Publishing.
- Turk, I., Tepsic, R., Petrovic. (1980). *Racunovodstvena funkcija*. Informator. Zagreb.
- Wang, Hongyuan. (2004). *The origins of Chinese characters*. Sinolingua. Beijing.
- Watkins, G. (2000) *The American heritage. Dictionary of indo-european roots*. Houghton Mifflin Company. Boston New York.
- Zakon za schetovodstvoto, natsionalen smetkoplan. (1991) . Forkom. Sofia.

